

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Haut Rhône Dauphinois
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



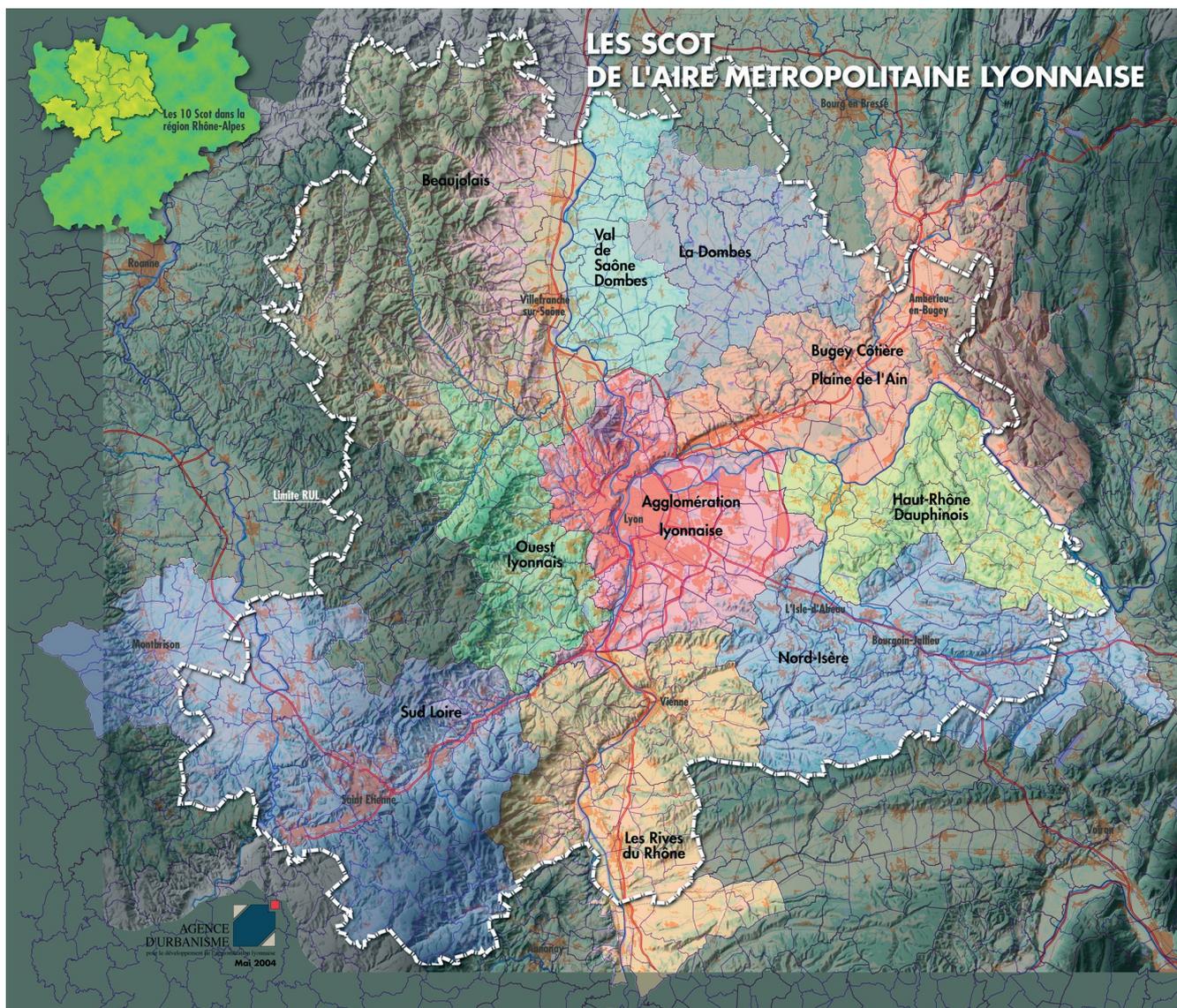
inter-Scot - mai 2005

La dynamique d'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise

carnet **emploi**



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise



Sommaire

Préambule	page 3
Principaux éléments	page 4
1. Evolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999	page 6
L'évolution et la répartition de l'emploi depuis 25 ans	page 6
La structure de l'emploi en 1999	page 14
2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?	page 20
Hypothèses et méthode pour un exercice de projection difficile	page 20
Application à l'échelle métropolitaine et pour chacun des Scot	page 22
Tentative de rapprochement avec les projections Omphale	page 28
Se doter d'une nouvelle lecture de l'économie locale : une approche fonctionnelle et non plus sectorielle	page 30
Bibliographie	page 34

Préambule

Ce document produit par l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise au bénéfice de la démarche inter-Scot s'inscrit dans le cadre du programme de travail lancé en 2004. Cette démarche, par l'animation d'un espace de dialogue, vise la coordination des 10 projets de Scot formant l'aire métropolitaine lyonnaise.

Suite à l'échange de nombreux points de vue et diagnostics sur les interdépendances à l'œuvre au sein de ce vaste territoire, les syndicats mixtes porteurs de l'élaboration des Scot ont chargé l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise de produire en 2004 un ensemble d'éléments susceptibles d'éclairer les devenir possibles de la métropole lyonnaise, délimitée ici par les 10 Scot qui la composent. Centrée sur la question de l'urbanisation, cette analyse prospective porte sur trois dynamiques fondamentales : la démographie, l'emploi, les mobilités.

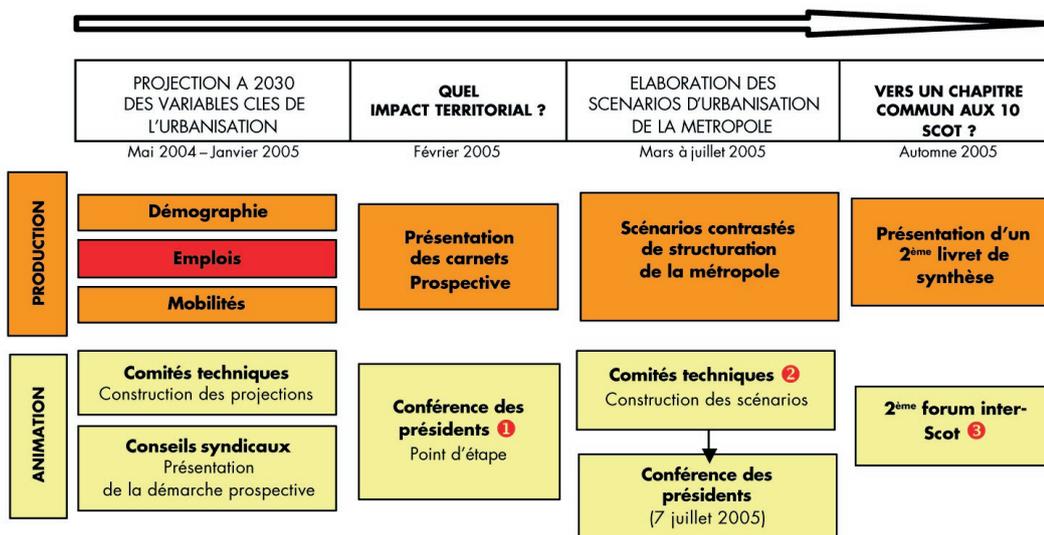
Consacré à l'économie de l'aire métropolitaine lyonnaise, ce troisième « Carnet Prospective inter-Scot » est basé sur une approche en termes d'emploi. Il offre tout d'abord une analyse des évolutions passées du nombre, de la localisation et de la structure de l'emploi. Il propose ensuite une méthode de projection du volume et de la structure de l'emploi aux horizons 2015 et 2030 en poursuite des tendances. Les résultats de cette démarche sont présentés pour l'aire métropolitaine et pour chacun des Scot. Enfin, il propose une ouverture de la réflexion sur la mutation économique en cours, qui transforme la nature des métiers occupés et les besoins en main d'œuvre des entreprises.

Cette approche intéresse l'urbanisation à travers les questions de spécialisation économique des territoires et de lien entre localisation de la population et localisation de l'emploi. L'analyse des tendances lourdes constitue une contribution indispensable à toute réflexion prospective sur l'avenir de la métropole lyonnaise.

1 Conférence des présidents
Michel Thiollière (Sud Loire-1), Patrick Gagnaire (Rives du Rhône-2), Daniel Vitte (Nord Isère-3), Adolphe Molina (Haut Rhône Dauphinois-4), Bernard Lobietti (Bugey-Cotière-Plaine de l'Ain-5), Georges Marguin (La Dombes-6), Jacqueline Fournet (Val de Saône-Dombes-7), Bruno Charvet (Baujolois-8), Michel Ozio (Ouest Lyonnais-9), Gérard Collomb (Agglomération Lyonnaise-10)

2 Comité technique :
Jean-Guy Dumazeau (1), Dominique Deshayes (2), Jeanine Berne (3), Cédric Le Jeune (4), Christian Gardoni (5), Stéphane de Poncins (6 et 7), Michel Senelet (8), Bernard Mosetti (9), André Chassin (10)
Corinne Tourasse (Direction prospective et stratégie d'agglomération-Grand Lyon), Anne Dubromel (Région urbaine de Lyon), Anne Guillabert (Direction régionale de l'Équipement), Brigitte Bariol (Epures), Sébastien Chambe et Olivier Roussel (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise)

3 Forums inter-Scot
Ouverts à l'ensemble des élus membres des conseils syndicaux porteurs de Scot.



La dynamique d'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise

Principaux éléments

La progression concomitante de la population active, de l'emploi et du chômage

Au cours des quarante dernières années, la population active n'a cessé de progresser en France, sous l'effet de la pression démographique et de l'évolution des taux d'activité. Cette progression s'est accompagnée d'une croissance moindre du volume d'emplois. Ce décalage a généré à partir de la fin des années 1970, un chômage structurel qui oscille depuis 1985 entre 9% et 12% de la population active.

L'évolution connue sur l'aire métropolitaine lyonnaise est assez semblable : 0,5% d'accroissement annuel de l'emploi entre 1975 et 1999 (contre 0,4% au niveau national) et un niveau de chômage qui passe de 3% en 1975 à près de 12% en 1999.

Autour des années 2010, et toutes choses égales par ailleurs, la population active devrait amorcer, au niveau national, un mouvement de décroissance. Sur le plan local, les projections du modèle Omphale sur la population active sont légèrement plus favorables (+0,1% annuel jusqu'en 2030).

Un desserrement de l'emploi moins diffus que le desserrement de la population

Sous l'effet de la déprise agricole, l'emploi a baissé entre 1975 et 1999 dans les territoires ruraux les plus éloignés des grands axes de communication. Mais il a aussi chuté dans les principaux centres urbains (Lyon, Villeurbanne, Saint-Etienne...), en raison de la fermeture ou de la délocalisation de grands sites industriels.

A contrario, l'emploi a fortement progressé en proche périphérie des centres urbains (couronnes est et ouest de Lyon, plaine du Forez sud), ainsi que dans le périurbain, à proximité des axes de communication. Les entreprises ont pu trouver sur ces territoires de vastes espaces disponibles, aménagés, bon marché et surtout facilement accessibles. Quatre Scot ont ainsi assuré l'essentiel de la dynamique de l'emploi : l'Agglomération lyonnaise, le Nord-Isère, Bucopa et l'Ouest lyonnais.

La croissance de l'emploi repose sur l'économie de services

La croissance de l'emploi depuis 1975 est en réalité la résultante d'une baisse de l'emploi industriel (perte de 2 millions d'emplois au niveau national), et d'une augmentation soutenue de l'emploi dans les activités de services (gain de 4 millions d'emplois).

Trait commun à tous les systèmes économiques développés, cette tertiarisation est le contre-coup d'une crise de l'industrie traditionnelle victime de la concurrence des pays à faibles coûts de main-d'œuvre. Elle est aussi et surtout un signe de maturité. Elle est la traduction de deux évolutions majeures :

- la recherche des gains de productivité dans l'industrie, conduisant à l'externalisation de certaines fonctions et au recentrage sur les activités à forte valeur ajoutée (technicisation des procédés et des produits, automatisation des productions),
- l'amélioration du niveau de vie et l'évolution du mode de vie.

Ces deux tendances de fond expliquent la progression des emplois de services aux entreprises (et notamment dans les métropoles, des emplois stratégiques : études, recherche, ingénierie...), et de services à la personne (satisfaction des besoins nouveaux liés à la santé, l'éducation et la formation, les loisirs...).

Par ailleurs, la croissance de l'aire métropolitaine lyonnaise, géographiquement située à l'intersection de l'axe nord-sud européen et de l'arc méditerranéen, s'est accompagnée d'une augmentation importante des emplois de transports et logistique.

De 5000 à 8000 emplois annuels supplémentaires

La méthode de projection élaborée dans le cadre de l'inter-Scot repose sur des hypothèses de croissance et d'élasticité de l'emploi à la croissance plutôt basses, et conformes aux tendances de la période 1990 – 1999.

Avec un taux de croissance annuelle du PIB national de 1,85%, il en résulterait une poursuite de la baisse des effectifs industriels et agricoles (- 21 000 emplois d'ici 2030), compensée par une hausse des emplois de services aux entreprises (+ 50 000) et de transports (+ 36 000), mais surtout une forte progression des emplois dans les services aux particuliers (+ 128 000 emplois).

L'essentiel de cette croissance serait absorbé par les territoires des Scot de l'Agglomération lyonnaise (+ 50 000 emplois), du Nord-Isère (+ 43 000), du Bucopa (+ 32 000), et plus modérément par l'Ouest Lyonnais (+ 18 000) et Sud Loire (+ 17 000).

Cependant, cette croissance projetée de l'emploi pourrait se heurter au frein démographique que constitue la stabilisation attendue de la population active. Il conviendra aussi de s'interroger sur la viabilité d'un système économique dont la base productive se rétrécirait à l'excès.

3 grandes questions pour les Scot

1. Changer de regard sur l'économie : vers une analyse fonctionnelle

La fin du XX^{ème} siècle, sous l'effet des progrès technologiques et de la mondialisation, a profondément bouleversé le système économique. Dans l'aire urbaine de Lyon, la fabrication des biens n'occupe plus que 17% de la population ayant un emploi.

Mieux prendre en compte la réalité et les enjeux de cette économie basée sur l'immatériel, la connaissance et le service rendu, nécessite de se doter d'une nouvelle grille de lecture, plus fonctionnelle et moins sectorielle.

Mieux appréhender le fonctionnement et les évolutions à venir de l'économie « servicielle » (mode de création de la valeur, solvabilité, besoins de qualification, type d'occupation de l'espace, organisation et productivité du travail, situation concurrentielle) constituera un atout dans la préparation des politiques de développement économique, avec des incidences sur l'aménagement du territoire, l'accueil et la formation des populations et l'assiette de la ressource fiscale.

La politique des pôles de compétitivité est significative de cette nouvelle approche : il s'agit moins de valoriser telle ou telle branche ou filière, que de mettre en synergie des compétences multiples présentes sur un territoire, en vue de répondre aux besoins du marché (la santé, les nouvelles énergies, les nouveaux matériaux, les modes de transport...)

2. Programmer et gérer le foncier à vocation d'activité économique

Durant les dernières décennies, le mode d'occupation de l'espace par les activités économiques a plutôt été de nature expansive. La création de nombreuses et vastes zones d'activités a accompagné la demande des entreprises souhaitant disposer d'espace à bon marché et/ou d'une bonne accessibilité. Certaines activités ont quitté progressivement les centres-villes (artisanat, construction, industrie) et d'autres se sont largement développées en périphérie (grandes surfaces commerciales, logistique). Dans le même temps, l'emploi industriel a régressé entraînant, par l'effet de la mutation fonctionnelle, une tertiarisation des zones d'activités, mais aussi un délaissement des sites centraux, en cours de reconversion.

Les projections d'emploi à l'horizon 2030 doivent interroger les responsables de Scot quant à une possible évolution vers un mode d'occupation plus dense et économe de l'espace.

Cela pourrait se traduire par :

- la poursuite de la reconversion des sites d'activité (centraux ou de proche périphérie) en vue d'accueillir la progression de l'emploi tertiaire,
- le ciblage et la concentration des activités logistiques sur des sites choisis et dédiés, disposant d'un accès multimodal,
- la localisation systématique des activités d'intérêt local (artisanat et PME) sur des sites en continuité des centres-bourgs ou des zones existantes,
- l'identification de nouveaux sites d'envergure liés à des projets dont l'intérêt métropolitain est partagé,
- etc.

3. Rechercher un équilibre entre les activités productives (exportatrices et motrices), les activités privées au service de la population ou des entreprises locales, et les activités publiques

Issu de l'analyse de Laurent Davezies, ce découpage de l'activité économique est éclairant quant à l'orientation à donner au développement économique des territoires, et interroge sur la place que doit prendre l'économie dite « résidentielle ».

Selon le chercheur-économiste, chacun de ces trois types d'activité occupe environ 1/3 de la population active nationale, et constitue une source de revenus pour les territoires.

Prenant en compte l'importance relative et la croissance continue des revenus générés par l'accroissement des activités de services à la personne (par la redistribution, le tourisme ou la satisfaction des besoins des habitants), on peut s'interroger sur l'opportunité de privilégier une économie dite « résidentielle ». Les leviers de la croissance économique reposeraient alors essentiellement sur l'attractivité résidentielle et l'excellence des services rendus aux personnes (en matière de soins, formation, loisirs...)

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette « logique de revenu » est la résultante d'une « logique de création de richesses » s'appuyant, elle, sur la capacité des seules activités productives à gagner de nouvelles parts de marché. En la matière, l'aire métropolitaine lyonnaise, par la présence d'un tissu productif puissant et diversifié, dispose d'un véritable atout, qu'elle ne saurait négliger, au regard de la situation d'autres grandes métropoles françaises.

L'évolution et la répartition de l'emploi depuis 25 ans

La dynamique d'emploi passée de l'aire métropolitaine lyonnaise s'inscrit dans un contexte national spécifique : la montée brutale du chômage et son installation dans la durée. Egalement soumise au phénomène de périurbanisation, la croissance de l'emploi demeure cependant nettement plus polarisée que celle de la population.

L'évolution de la population active et de l'emploi en France depuis les années 1960 : éléments de cadrage

Les actifs sous l'effet « baby-boom »

Entre 1962 et 1982, c'est l'évolution « naturelle » de la population totale qui détermine principalement celle de la population active. Avec l'arrivée des générations du baby-boom, puis de leurs enfants, sur le marché du travail, celle-ci progresse fortement. Le développement continu de l'activité féminine contribue également à cette croissance.

Entre 1982 et 1990, l'effet démographique s'atténue et le développement continu de l'activité féminine ne compense plus la baisse des taux d'activité aux âges extrêmes. La croissance de la population active ralentie.

Enfin, entre 1990 et 1999, la pression démographique diminue encore tandis que les taux d'activité se redressent.

La montée brutale du chômage à partir du milieu des années 1970

Jusqu'en 1974, le chômage reste limité et stable : il répond aux frictions temporaires entre offre et demande de travail. A partir de cette date, l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom sur le marché du travail accentue les effets de la crise économique qui s'amorce. Les mutations du modèle économique industriel se traduisent par la réduction considérable de l'emploi ouvrier. L'émergence de l'économie de service ne compensera que partiellement ces pertes d'emploi.

Les courbes d'évolution de la population active et de l'emploi se mettent à diverger, signe d'une importante progression du chômage.

Entre 1985 et 1990, la reprise de la croissance permet cependant une stabilisation du taux de chômage. Depuis le milieu des années 1980, ce dernier oscille entre 9 et 12%.

Définir population active et emploi

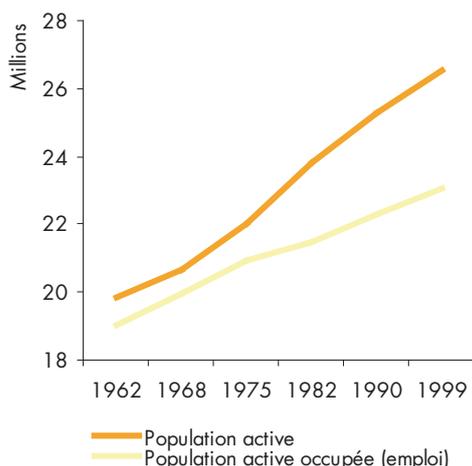
La population active d'un territoire se compose des personnes qui y résident et ont un emploi ou en recherchent un.

La population active évolue sous l'effet de trois facteurs principaux. Le premier est purement démographique. Il s'agit de la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges. S'y ajoutent les effets de la variation des taux d'activité et des migrations résidentielles

L'emploi d'un territoire désigne les actifs occupés.

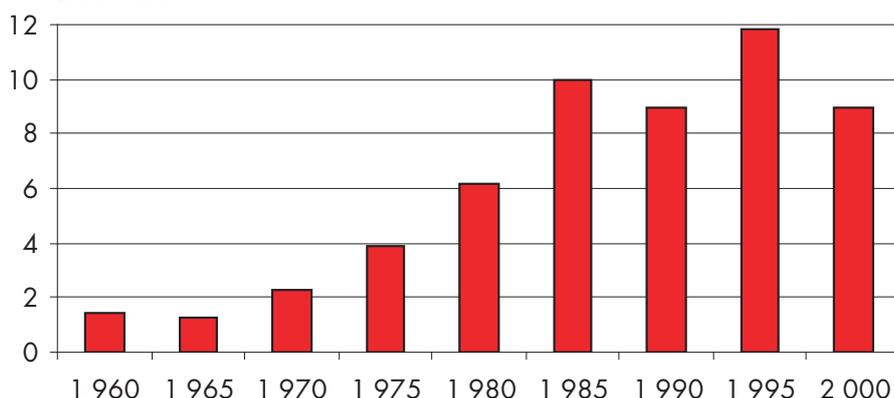
La population active et l'emploi de la France entre 1962 et 1999 (en millions de personnes)

Source : RP/Insee



Evolution du taux de chômage de la France entre 1960 et 2000 (en %)

Source : Insee



Situer la dynamique d'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise

Une croissance de l'emploi légèrement supérieure à la moyenne nationale

Entre 1975 et 1999, l'emploi de l'inter-Scot s'est accru de 0,5% par an, contre 0,4% pour l'ensemble de l'emploi de la France. En réalité les écarts de dynamique sont plus sensibles selon les périodes intercensitaires : croissance de l'emploi lyonnais nettement inférieur à celui de la France entre 1975 et 1982, nettement supérieur entre 1982 et 1990, convergence des taux d'évolution entre 1990 et 1999.

Vers une convergence de l'évolution de l'emploi et de la population ?

Sur la période 1975-1982, l'évolution de l'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise est nettement inférieure à celle de la population. En revanche, les évolutions sont similaires sur les périodes suivantes : l'essor des emplois de services s'appuie-t-il sur la croissance de la population ?

Un niveau de chômage équivalent aux tendances nationales

A l'instar des évolutions relevées à l'échelle de la France, le taux de demandeurs d'emplois de l'aire métropolitaine lyonnaise s'est accru de façon continue entre 1975 et 1999.

Mesurer le chômage

Le taux de chômage de la France :

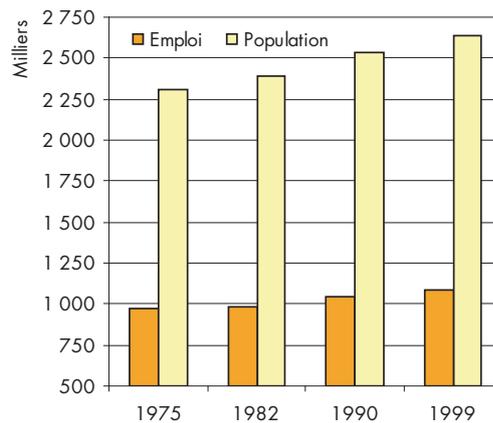
En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), les enquêtes emplois de l'Insee mesurent le nombre de personnes au chômage répondant à des critères précis de disponibilité.

Le niveau de chômage à l'échelle locale :

Dans le cadre du recensement de la population, il correspond à la déclaration des actifs recensés en tant que chômeurs.

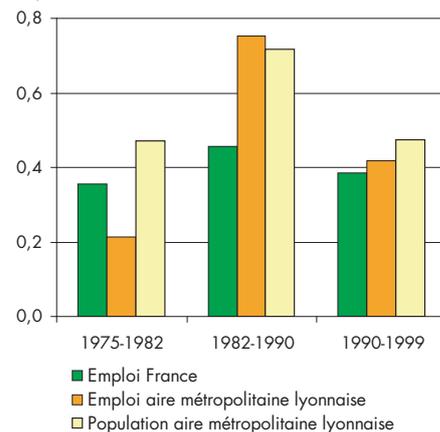
Emploi et population de l'aire métropolitaine lyonnaise aux quatre derniers recensement (en milliers de personnes)

Source : RP/Insee



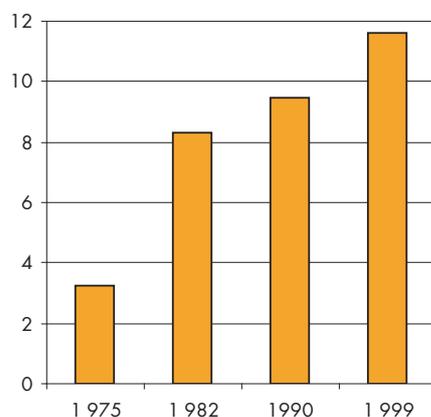
Evolution annuelle de l'emploi et de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la France (en %)

Source : RP/Insee



Niveau de chômage de l'aire métropolitaine lyonnaise aux quatre derniers recensements (en %)

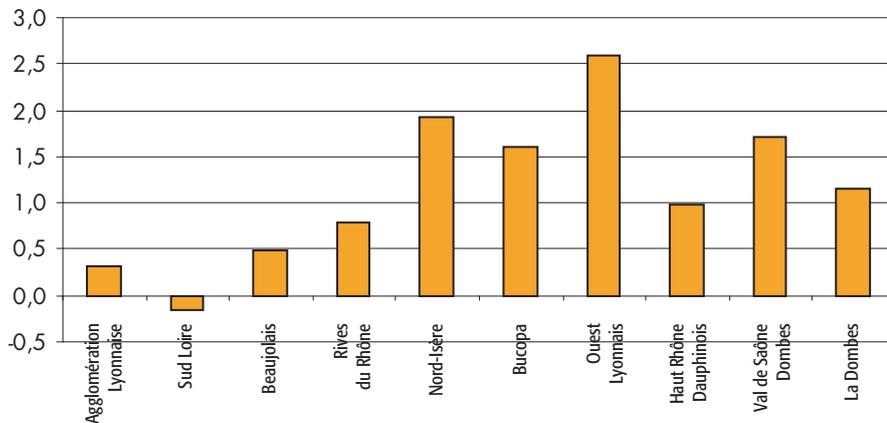
Source : RP/Insee



1. Évolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999

Taux d'évolution annuelle de l'emploi des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1975 et 1999 (en %)

Source : RP/Insee



L'évolution de la dynamique d'emploi à l'échelle des Scot

La croissance de l'emploi est intense dans les Scot périphériques...

Ceci concerne particulièrement les Scot Nord-Isère et Ouest Lyonnais. Ces derniers sont ceux qui, parmi les Scot périphériques, ont connus les accroissements de population les plus importants entre 1975 et 1999.

Situés au nord-est de l'aire métropolitaine, les Scot Bucopa, Val-de-Saône Dombes et La Dombes se distinguent par une accélération de la croissance de l'emploi entre 1975 et 1999. Celle-ci fait suite à une période de déprise agricole et d'exode rural massive.

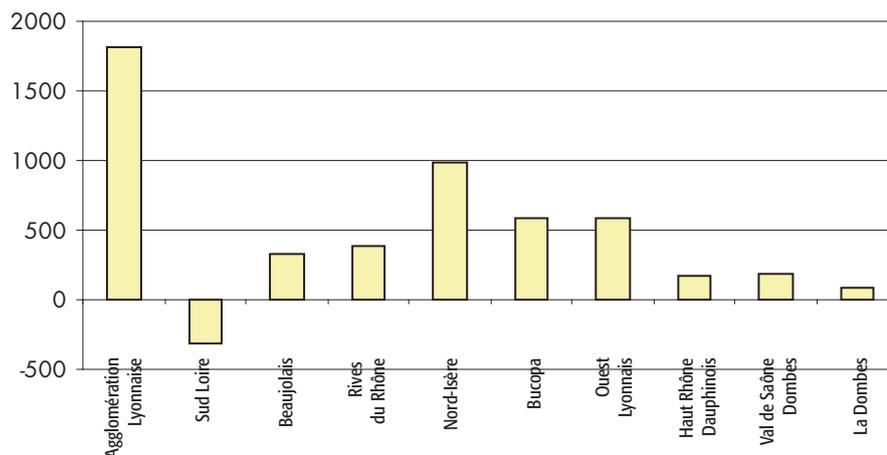
... mais l'accroissement le plus volumineux se concentre dans le Scot de l'agglomération lyonnaise

Le mouvement de périurbanisation demeure plus limité pour l'emploi que pour la population dans la mesure où le Scot de l'agglomération lyonnaise conserve l'accroissement annuel de l'emploi le plus important de l'inter-Scot entre 1975 et 1999.

La variation annuelle négative de l'emploi du Scot Sud-Loire entre 75 et 99 masque en réalité une baisse importante entre 75 et 90 et une hausse depuis 1990.

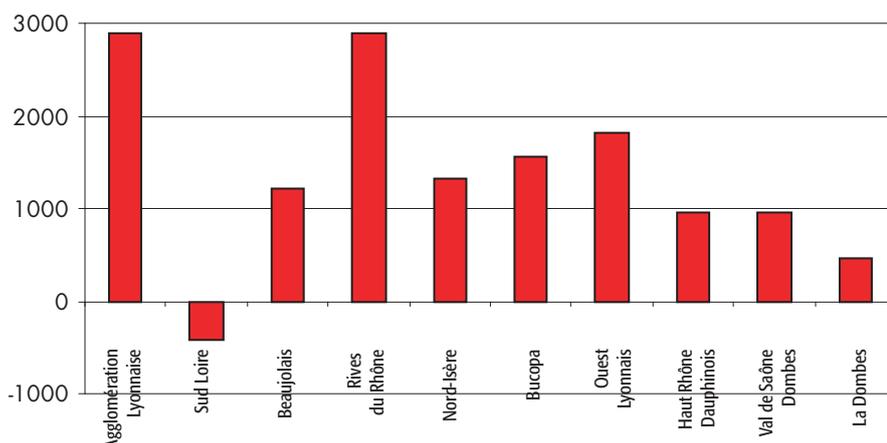
Variation annuelle de l'emploi des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1975 et 1999 (en nombre d'emplois)

Source : RP/Insee

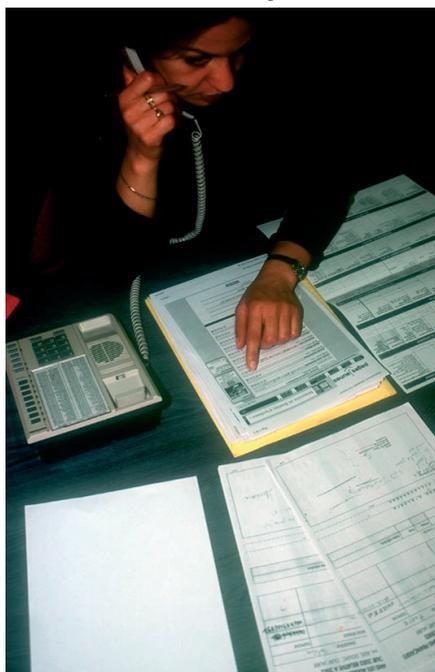


Variation annuelle de la population des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1975 et 1999 (en nombre d'habitants)

Source : RP/Insee



À la recherche d'un emploi...



Le chômage est plus élevé dans les Scot les plus urbanisés

Les Scot Sud Loire et Ouest Lyonnais apparaissent comme des cas extrêmes.

Subissant de plein fouet la crise industrielle de la fin du siècle dernier, le Scot stéphanois se caractérise par un taux de demandeurs d'emplois particulièrement élevé. Cependant, outre le Scot Sud Loire, celui de l'agglomération lyonnaise et du Haut-Rhône Dauphinois figurent parmi les Scot dont le niveau de chômage a le plus progressé entre 1975 et 1999.

A l'inverse, en raison d'une spécialisation sociale marquée, le Scot de l'ouest lyonnais possède le niveau de chômage le plus faible de l'inter-Scot.

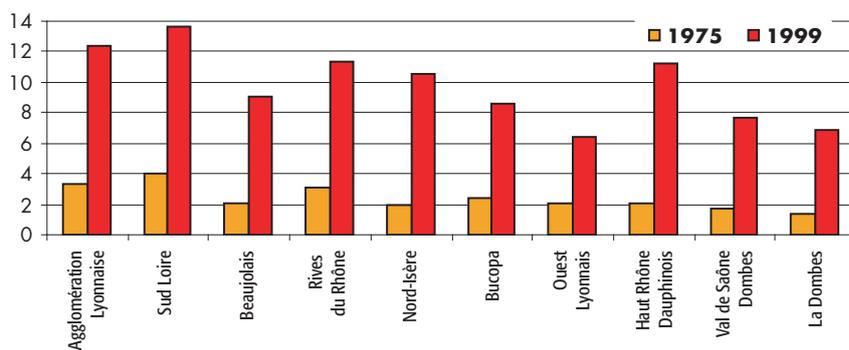
Les niveaux de chômage plus élevés dans les Scot de l'agglomération lyonnaise et de Sud Loire s'expliquent par la concentration sur leurs territoires des logements locatifs sociaux accueillant les populations les moins qualifiées et socialement les plus fragiles.



Préserver l'outil de production

Taux de demandeurs d'emplois des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1975 et 1999 (en %)

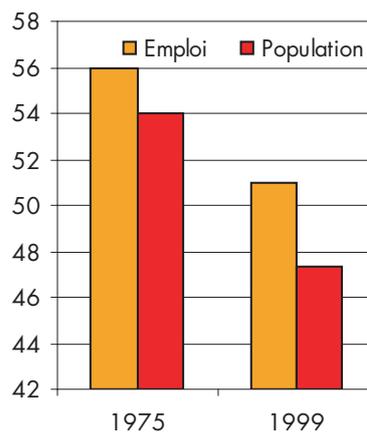
Source : RP/Insee



	Emploi total		% de l'emploi total	
	1975	1999	en 1975	en 1999
Agglomération Lyonnaise	541 678	585 189	56	54
Sud Loire	198 164	190 526	20	18
Beaujolais	65 012	72 983	7	7
Rives du Rhône	44 637	53 837	5	5
Nord-Isère	40 685	64 225	4	6
Bucopa	30 603	44 778	3	4
Ouest Lyonnais	16 485	30 524	2	3
Haut-Rhône Dauphinois	14 944	18 933	2	2
Val de Saône-Dombes	8 848	13 328	1	1
La Dombes	6 432	8 476	1	1
inter-Scot	967 488	1 082 799	100	100

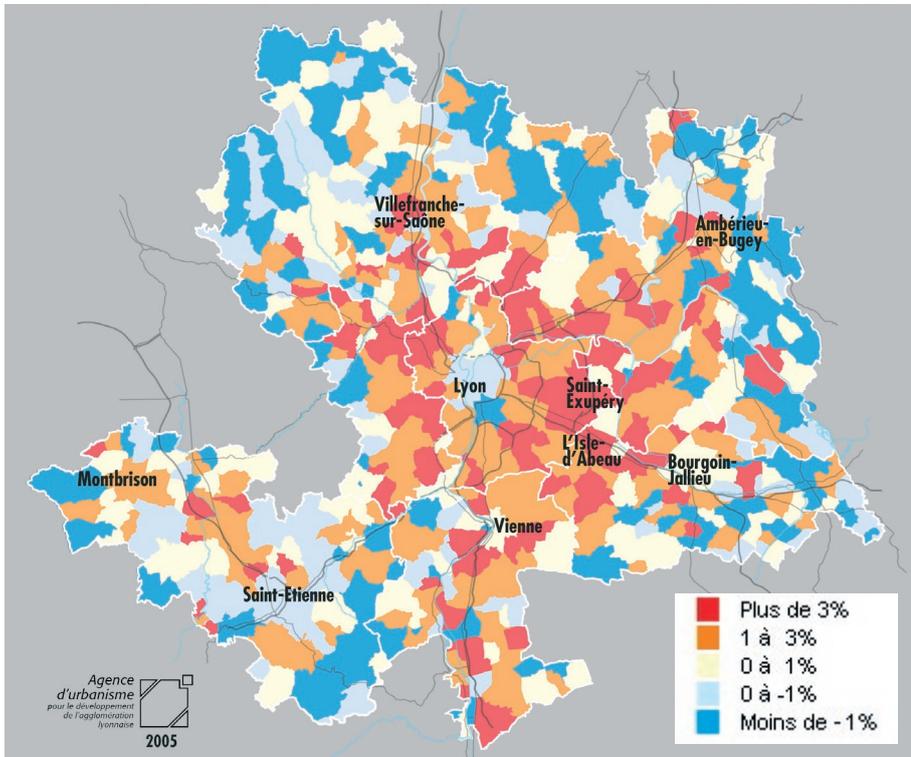
Part du Scot de l'agglomération lyonnaise dans l'emploi et la population de l'aire métropolitaine en 1975 et 1999 (en %)

Source : RP/Insee

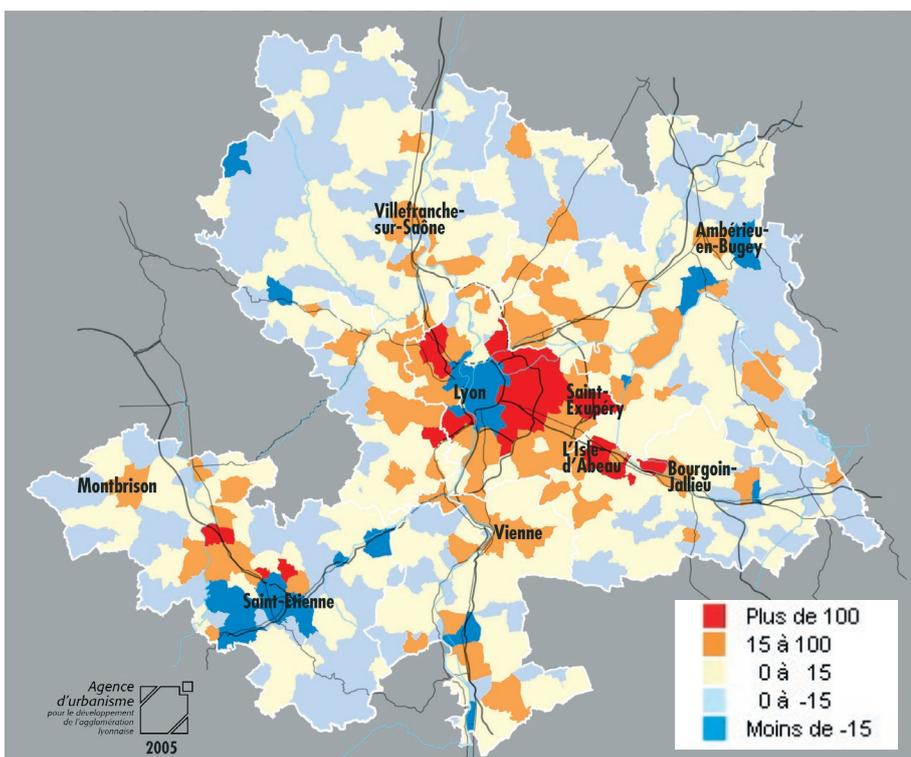


1. Évolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999

Taux d'évolution annuelle de l'emploi des communes de l'aire métropolitaines lyonnaise entre 1975 et 1999



Variation annuelle du nombre d'emplois des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1975 et 1999



La répartition de la dynamique d'emploi au sein de l'aire métropolitaine entre 1975 et 1999

Une perte d'emploi nette dans les grands centres et les anciens pôles industriels

En lien avec le mouvement de desserrement des activités industrielles et commerciales vers la périphérie des territoires urbains, les villes-centre des principales agglomérations et des communes anciennement industrialisées se caractérisent par une réduction continue de l'emploi entre 1975 et 1999 (ainsi, Lyon perd plus de 36 000 emplois, Saint-Etienne 18 000, Vénissieux 10 000, Villeurbanne 5 000...)

L'explosion de l'emploi en périphérie des agglomérations lyonnaise et stéphanoise

Entre 1975 et 1999, les 1^{ère} et 2^{ème} couronnes de l'agglomération lyonnaise, la plaine de l'est lyonnais et le secteur nord de l'agglomération stéphanoise ont connues un développement très important de l'emploi.

Ces espaces sont bien desservis par les réseaux de communication et/ou bénéficient de disponibilités foncières importantes ou encore de projets de développement volontaristes. Ils accueillent des zones d'activités dédiées en phase avec le desserrement de l'activité industrielle et l'essor de la consommation de masse, mais aussi avec l'évolution des facteurs structurels de la compétitivité économique : logistique, services aux entreprises, technopôles...

Bron, Chassieu, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin gagnent chacune plus de 6 000 emplois sur la période. L'ensemble constitué de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau et de l'agglomération de Bourgoin-Jallieu crée plus de 18 000 emplois.

La progression diffuse de l'emploi dans le périurbain

Le mouvement de desserrement de la population vers les secteurs périurbains que connaissent les agglomérations de Lyon et Saint-Étienne depuis la fin des années 1960 (avec la période 1975-1982 comme point culminant) trouve un écho en matière d'emploi.

Entre 1975 et 1999, près de 300 communes de l'aire métropolitaine (hors Scot Agglomération lyonnaise) ont connu une progression annuelle de l'emploi supérieure à 1%, une centaine à plus de 3%.

Le recul de l'emploi dans les secteurs ruraux périphériques

Encore peu ou plus récemment concernés par la périurbanisation, les secteurs situés à l'écart des grands axes, ont conservé une économie agricole. Ainsi, ces communes ont connu une érosion continue de l'emploi entre 1975 et 1999. Elles comprennent les taux d'évolution les plus défavorables de l'inter-Scot.

Le poids de l'agglomération lyonnaise se maintient, celui de l'agglomération stéphanoise est fragilisé, les axes sont renforcés

Les communes de l'agglomération lyonnaise accueillant plus de 10 000 emplois en perdent plus de 30 000 entre 1975 et 1999.

Cependant, la montée en puissance des communes comprenant 1 000 à 10 000 emplois (leur nombre et leur poids doublent sur la période) compensent ces pertes puisqu'elles appartiennent en majorité à l'agglomération lyonnaise, délimitée par son périmètre « Unité urbaine 1999 ». Gagnant finalement plus de 60 000 emplois sur la période, l'agglomération lyonnaise voit son poids dans l'emploi de l'inter-Scot se maintenir globalement.

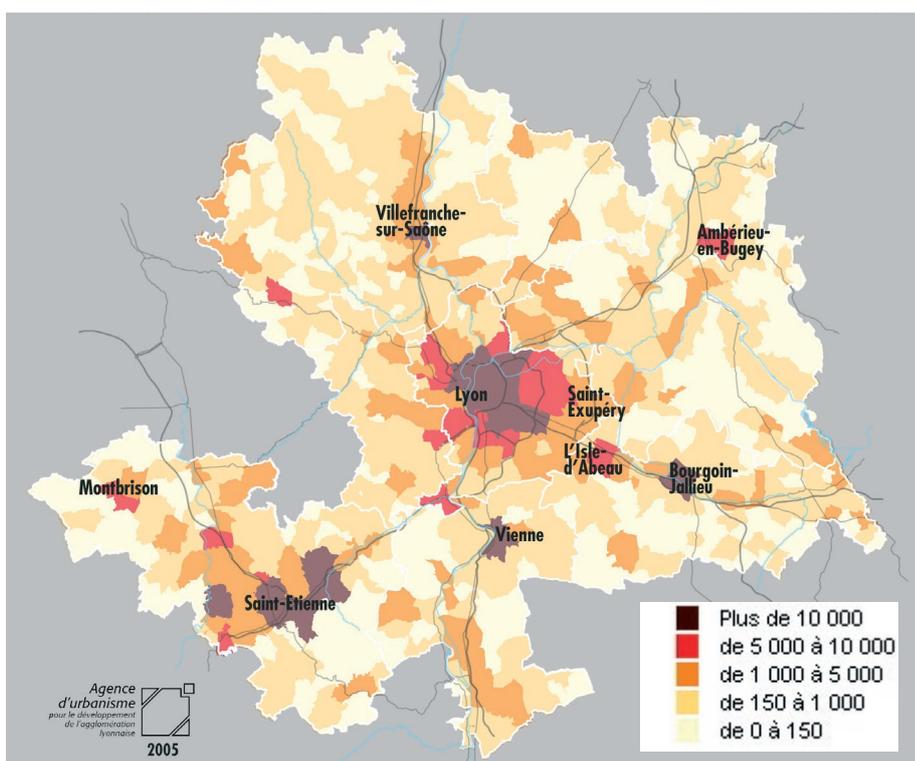
A l'inverse, les deux unités urbaines de Saint-Étienne et Saint-Chamond perdent près de 18 000 emplois ; perte liée à une destruction nette, ainsi qu'à un desserrement en périphérie, dans la plaine du Forez.

Par ailleurs, le nombre de communes possédant de 1000 à 5000 emplois s'accroît, essentiellement en 3ème et 4ème couronne lyonnaise, ainsi que le long des grands axes de communication.

Diffusion de l'activité dans l'est lyonnais : la zone de Chassieu-Genas

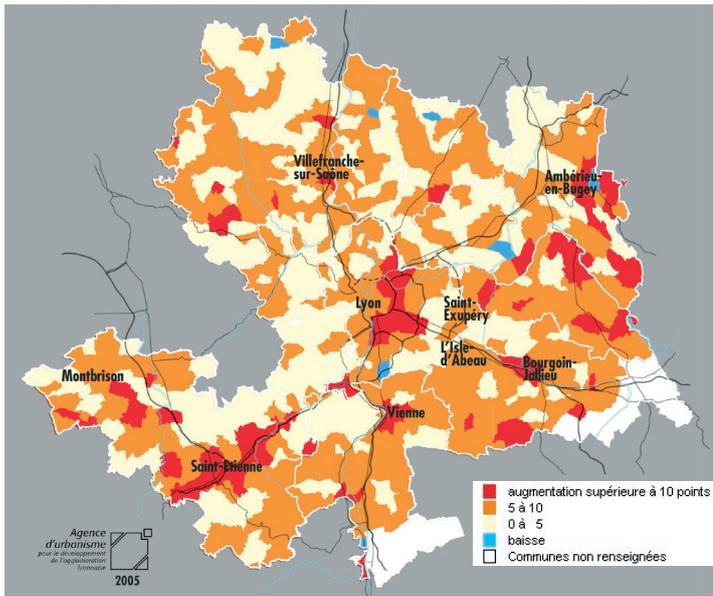


Nombre d'emplois des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1999



1. Évolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999

Evolution du niveau de chômage des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1975 et 1999 (en nombre de points)



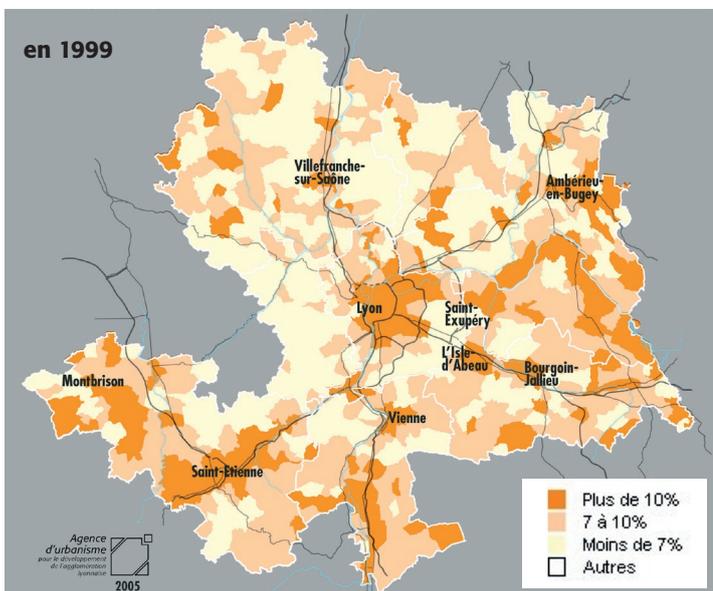
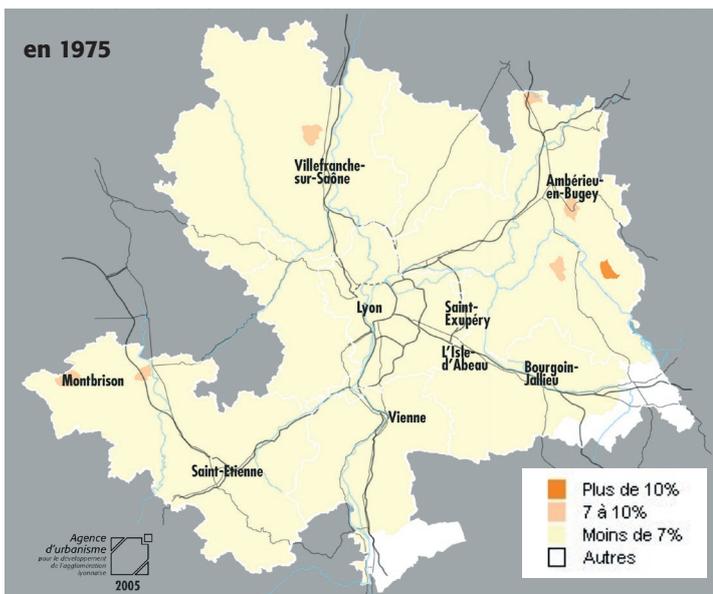
L'évolution du chômage au sein de l'aire métropolitaine entre 1975 et 1999

Une montée brutale du chômage sur la quasi-totalité des communes

A partir du milieu des années 1970, le niveau de chômage s'accroît très fortement en France : le chômage de masse devient un phénomène structurel.

Cette évolution se retrouve au sein de l'inter-Scot. En 1975, la quasi-totalité des communes avait un niveau de chômage inférieur à 5%. Elles ne sont plus qu'une centaine dans ce cas en 1999, tandis qu'à cette même date, 60% des communes de l'aire métropolitaine ont un niveau de chômage supérieur à 7%.

Niveau de chômage des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise



Les croissances les plus élevées concernent les pôles anciennement industrialisés et les secteurs d'habitat social

Elles résultent principalement de la concentration des populations défavorisées dans les grands ensembles de logements sociaux. La première couronne Est de l'agglomération lyonnaise (de Rillieux-la-Pape à Feyzin) a vu ainsi son niveau de chômage passer de 3,5 à 17% en moyenne entre 1975 et 1999.

Ce constat est aussi valable pour les vallées du Gier et de l'Ondaine (de Rive-de-Gier à Firminy) où le niveau de chômage passe de 4 à 18%. Cependant, la montée du chômage renvoie également à un contexte économique dégradé.

Les polarités secondaires connaissent également des progressions très fortes : Tarare, Villefranche-sur-Saône, Givors, Vienne, Bourgoin-Jallieu.

Le chômage progresse également le long de certains axes et de façon diffuse dans le périurbain

La progression du niveau de chômage souligne certain axes : Lyon/Crémieu, Lyon/Le Péage de Roussillon, Givors/Saint-Étienne / Firminy.

Par ailleurs, les secteurs du Bugey, du Plateau de l'Isle-Crémieu, des Balmes viennoises, du Pilat connaissent également une progression nette du niveau de chômage.

Les évolutions correspondent ici à la déprise de l'emploi agricole et artisanal, et donc à une baisse de la population active.

Une approche des liens entre emploi et démographie

L'emploi joue de moins en moins dans la localisation de la population

Le lieu de résidence n'est plus celui de l'emploi. Entre 1975 et 1999, le nombre de communes au sein desquelles une majorité des emplois est occupée par des résidents s'est considérablement réduit.

En effet, compte tenu de l'amélioration des possibilités de mobilité et de l'aspiration des ménages à habiter en milieu périurbain, la distance moyenne entre lieux de résidence et lieu d'emploi s'est amplement allongée.

Progression du chômage et progression de l'emploi peuvent se combiner en un même lieu.

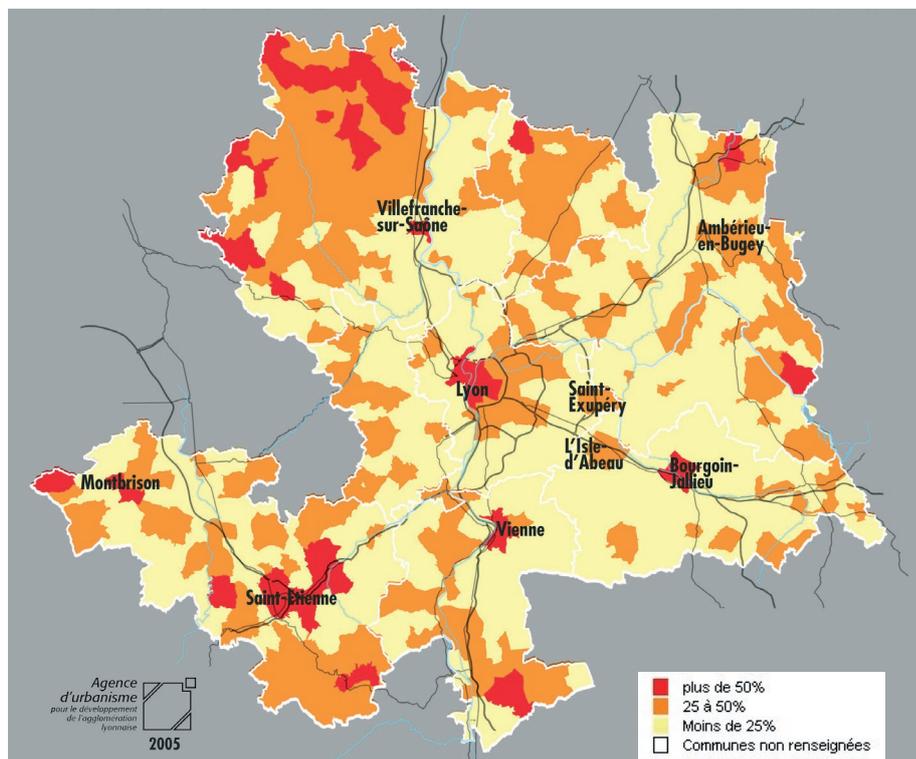
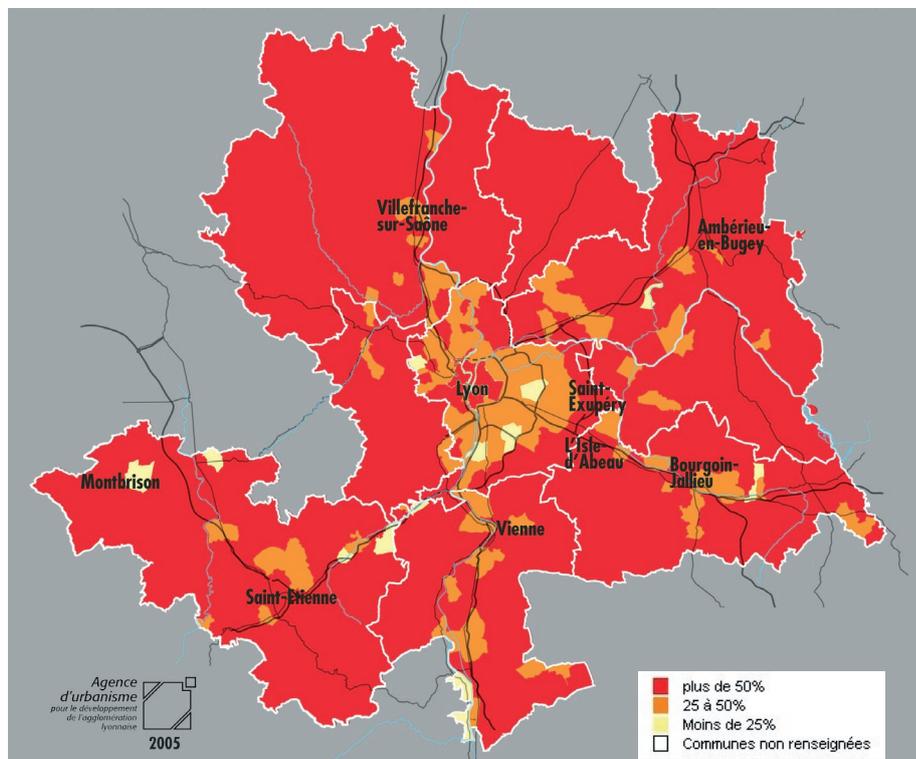
Dans ce contexte, des communes présentent le paradoxe de voir leur emploi et leur niveau de chômage augmenter fortement simultanément.

Certaines communes de la 2^{ème} couronne est de l'agglomération lyonnaise et de la plaine du Forez sont dans ce cas de figure.

Embouteillage lié au flux domicile-travail



Part des emplois des communes de l'aire métropolitaine occupés par des actifs résidents en 1975 et 1999 (en %)

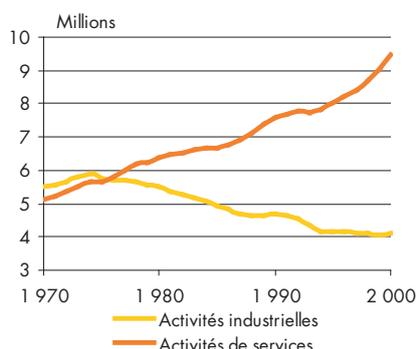


La structure de l'emploi en 1999

A l'instar de la dynamique des grands pays de l'OCDE, la métropole lyonnaise emprunte le chemin de l'économie de service : dématérialisation des emplois et de la valeur ajoutée. La montée en puissance des activités de services à la personne réinterroge le rôle de la démographie dans le développement économique local.

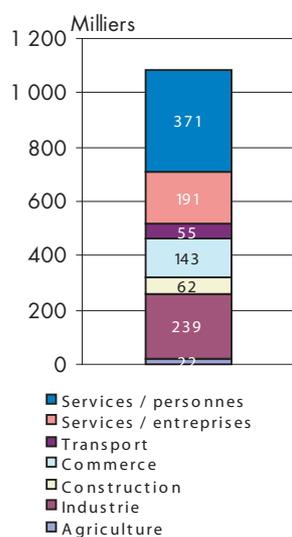
Evolution de l'emploi dans l'industrie et les services en France entre 1970 et 2000 (en millions d'emplois)

Source : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale



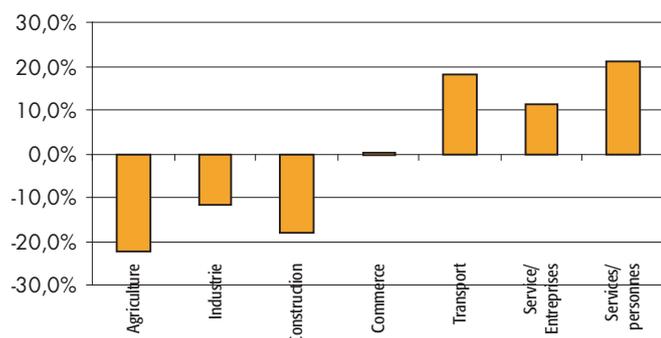
La structure de l'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1999 (en nombre d'emplois)

Source : RP/Insee



L'évolution de l'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise par structure d'activités entre 1990 et 1999 (en %)

Source : RP/Insee



Une économie entrée dans l'ère du service

Les activités de services rassemblent 70% de l'emploi de l'aire métropolitaine

La structure de l'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1999 fait écho aux mutations que connaît l'économie nationale depuis le milieu des années 1970 : désindustrialisation et montée en puissance des activités de services.

Dans le cadre de la Nomenclature Economique de Synthèse de l'Insee, les activités de services désignent : les services aux entreprises et aux particuliers, mais aussi le commerce et les transports. Cet ensemble représente plus des 2/3 de l'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise. Par ailleurs, au sein de la métropole lyonnaise, l'industrie représente encore 22% de l'emploi en 1999, alors que cette proportion tombe à 18% à l'échelle de la France.

Les services aux personnes et les transports portent la majeure partie de la croissance de l'emploi

La montée en puissance des activités de services est une tendance au long cours puisqu'elle est encore très sensible entre 1990 et 1999. Parmi ces activités, le fort dynamisme du secteur des transports, lequel traduit la progression constante des besoins de mobilité générés par le fonctionnement économique et social des territoires.

En revanche, l'emploi de commerce stagne. Ceci traduit les premiers effets du processus de rationalisation qui s'est enclenché dans les activités de

services. De même, la rationalisation des systèmes productifs se poursuit dans les secteurs agricole et industriel où l'emploi continue de se restreindre.

La progression des emplois de services permet cependant de compenser ces pertes : le nombre d'emploi de l'aire métropolitaine lyonnaise s'accroît de 3,8% entre 1990 et 1999.

Prendre la mesure de l'accroissement du niveau de qualification des emplois

Les emplois métropolitains supérieurs (EMS) recouvrent une nomenclature en 11 fonctions créée par l'Insee pour caractériser des emplois à haut niveau de qualification qui contribuent à renforcer le rayonnement des villes dans lesquelles ils sont localisés.

La montée en puissance des emplois métropolitains supérieurs

Les emplois métropolitains supérieurs progressent plus vite que l'emploi total

L'aire métropolitaine lyonnaise comptait 95 000 EMS en 1999. Depuis 1990 leur poids dans l'emploi total est passé de 7,7 à 8,7 %.

Les services aux entreprises et la recherche en rassemblent près de la moitié, mais les croissances relatives les plus importantes entre 1990 et 1999 concernent les EMS des secteurs des télécommunications, de l'art et des transports.

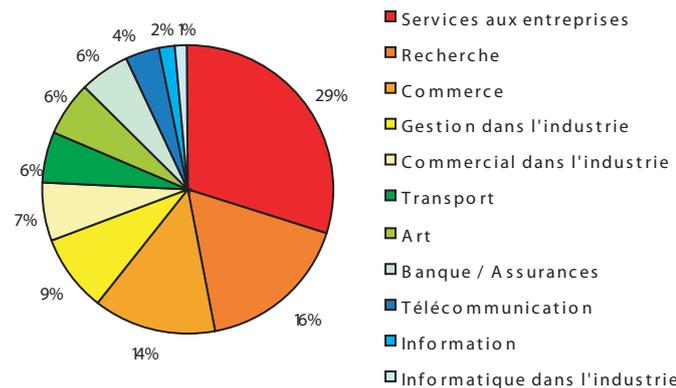
Plus de la moitié de l'accroissement en volume des EMS de l'inter-Scot est accueillie par le Scot de l'Agglomération Lyonnaise

Cependant, en raison d'un volume de départ plus faible, la croissance des emplois métropolitains supérieurs apparaît plus dynamique dans les Scot périphériques.

Les EMS se concentrent au sein du Scot Agglomération Lyonnaise. En effet, le pouvoir de polarisation est encore plus accentué que pour l'emploi total. Le Scot de l'agglomération lyonnaise rassemble plus 70% des EMS de l'inter-Scot. Cependant, cette proportion a légèrement fléchi entre 1990 et 1999.

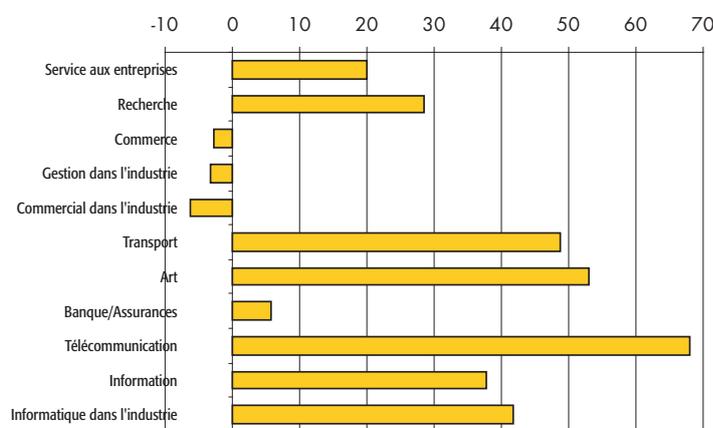
Décomposition en 11 fonctions des emplois métropolitains supérieurs de l'inter-Scot en 1999 (en %)

Source : RP/Insee



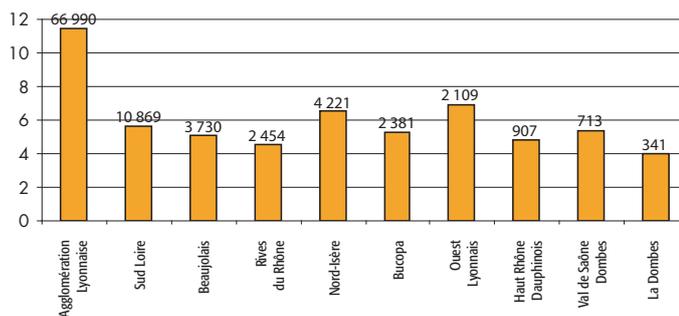
Evolution des emplois métropolitains par fonctions entre 1990 et 1999 (en %)

Source : RP/Insee



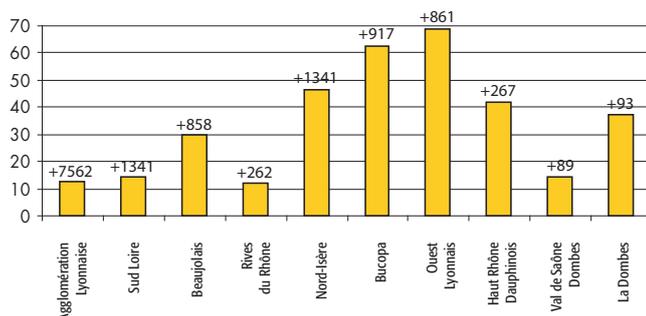
Part des emplois métropolitains supérieurs dans l'emploi total des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1999 (en %)

Source : RP/Insee



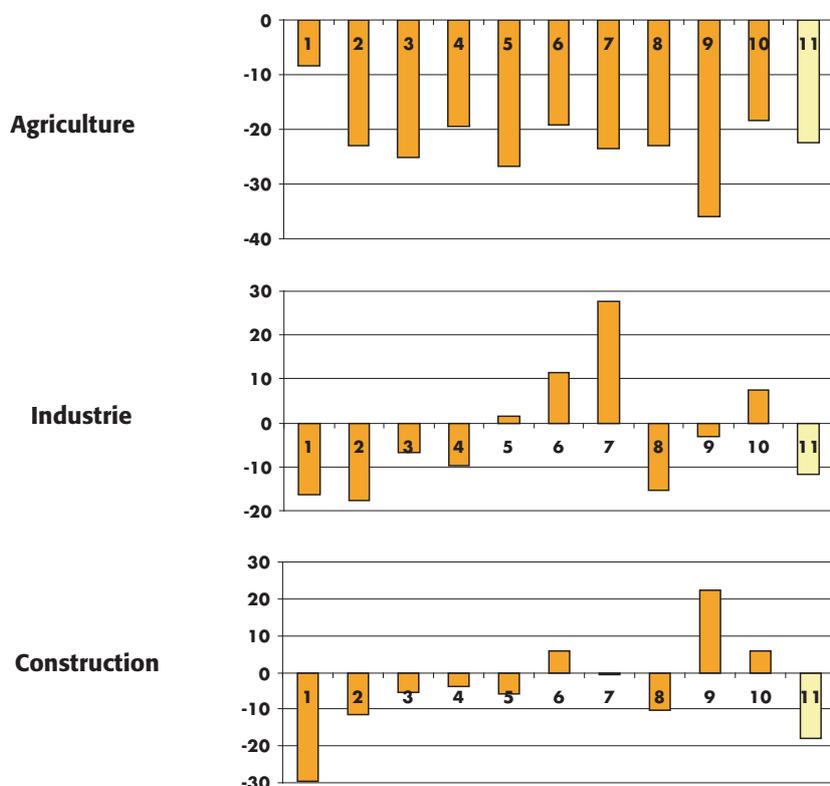
Evolution des emplois métropolitains supérieurs des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1990 et 1999 (en %)

Source : RP/Insee



1. Évolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999

Evolution sectorielle de l'emploi dans les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1990 et 1999



1. Agglomération Lyonnaise
2. Sud Loire
3. Beaujolais
4. Rives du Rhône
5. Nord Isère
6. Bucopa
7. Ouest Lyonnais
8. Haut-Rhône Dauphinois
9. Val de Saône Dombes
10. La Dombes
11. inter-Scot

Source : RP/Insee

Des évolutions sectorielles contrastées entre 1990 et 1999 selon les Scot

La baisse du nombre d'agriculteurs est relativement homogène

En revanche, deux cas particuliers s'affirment.

Dans le Scot très urbanisé de l'agglomération lyonnaise, la baisse est moins accentuée. On peut estimer que le recul de l'agriculture est ici plus ancien donc moins virulent aujourd'hui. A l'inverse, dans le Scot plus rural, mais fortement soumis à l'urbanisation, du Val-de-Saône Dombes, la réduction du nombre d'agriculteurs est plus accentuée.

Des Scot à contre-courant dans l'industrie et la construction

Alors que la tendance est à la baisse de l'emploi industriel, les Scot Ouest Lyonnais, Bucopa, La Dombes et, plus modestement, Nord-Isère connaissent l'évolution inverse. Les progressions relevées au sein des deux premiers s'appuient particulièrement sur les industries mécaniques et électriques.

Les Scot Bucopa et La Dombes se distinguent également en ce qui concerne la construction, de même que celui du Val-de-Saône Dombes. A l'inverse la baisse des emplois dans la construction est accentuée au sein du Scot Agglomération Lyonnaise.

	Agriculture			Industrie			Construction		
	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99
Agglomération Lyonnaise	2 348	0,4	-1,0	104 673	17,9	-2,0	27 630	4,7	-3,8
Sud Loire	3 520	1,8	-2,9	47 465	24,9	-2,2	11 259	5,9	-1,3
Beaujolais	6 422	8,8	-3,2	19 558	26,8	-0,8	5 224	7,2	-0,6
Rives du Rhône	2 508	4,7	-2,4	14 293	26,5	-1,1	4 341	8,1	-0,4
Nord-Isère	1 750	2,7	-3,4	18 195	28,3	0,2	3 447	5,4	-0,7
Bucopa	1 366	3,1	-2,3	15 264	34,1	1,2	3 249	7,3	0,7
Ouest Lyonnais	2 020	6,6	-2,9	7 295	23,9	2,7	3 114	10,2	0,0
Haut-Rhône Dauphinois	700	3,7	-2,8	6 734	35,6	-1,8	1 470	7,8	-1,2
Val de Saône-Dombes	681	5,1	-4,8	3 676	27,6	-0,3	1 252	9,4	2,3
La Dombes	840	9,9	-2,2	1 943	22,9	0,8	571	6,7	0,6
inter-Scot	22 155	2,0	-2,8	239 096	22,1	-1,4	61 557	5,7	-2,2

L'emploi de commerce décline dans les Scot les plus urbanisés

A l'inverse, il progresse fortement dans les Scot périurbains.

Ces évolutions sont à mettre en lien avec la transformation de l'appareil commercial : déclin du petit commerce au profit de grandes plateformes de distribution localisée à la périphérie des agglomérations ou de façon plus diffuse dans le périurbain lorsque l'aire de chalandise suffisante existe.

L'emploi dans le secteur des transports explose dans les Scot situés sur des grands axes de communication

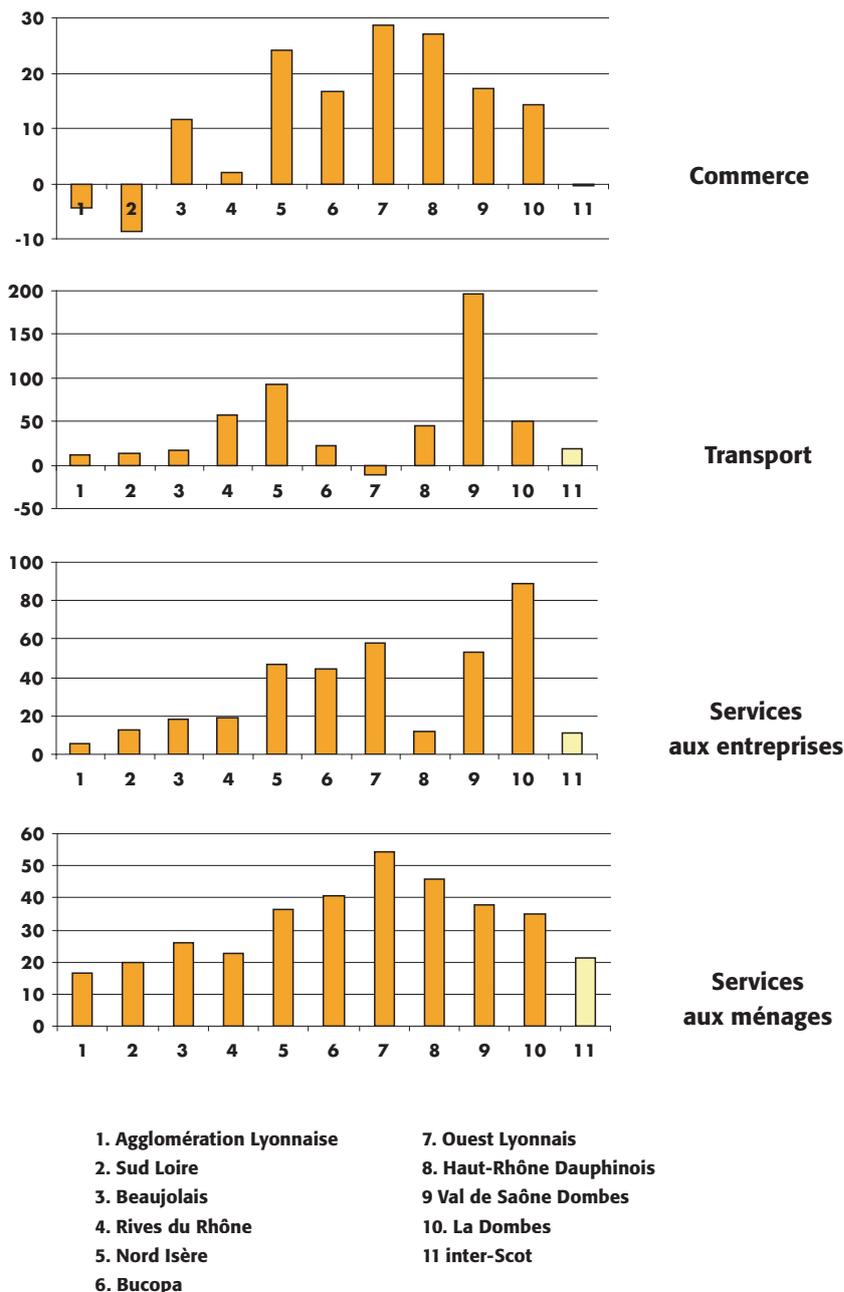
Les Scot Val-de-Saône Dombes, Nord-Isère, Rives-du-Rhône connaissent des progressions de l'emploi supérieures à 50% entre 1990 et 1999. Cependant, la majeure partie des emplois créés dans ce secteur sur la période se localisent au sein du Scot Agglomération Lyonnaise.

La situation de carrefour de la région lyonnaise lui confère une spécialisation économique en matière de logistique.

Les services aux entreprises et aux particuliers se diffusent dans les Scot périurbains

Entre 1990 et 1999, la dynamique d'emplois liée aux activités de services apparaît particulièrement vigoureuse dans les Scot autres que Agglomération Lyonnaise et Sud Loire. Cependant, en volume, ces derniers accueillent la majeure partie des emplois créés dans ces secteurs.

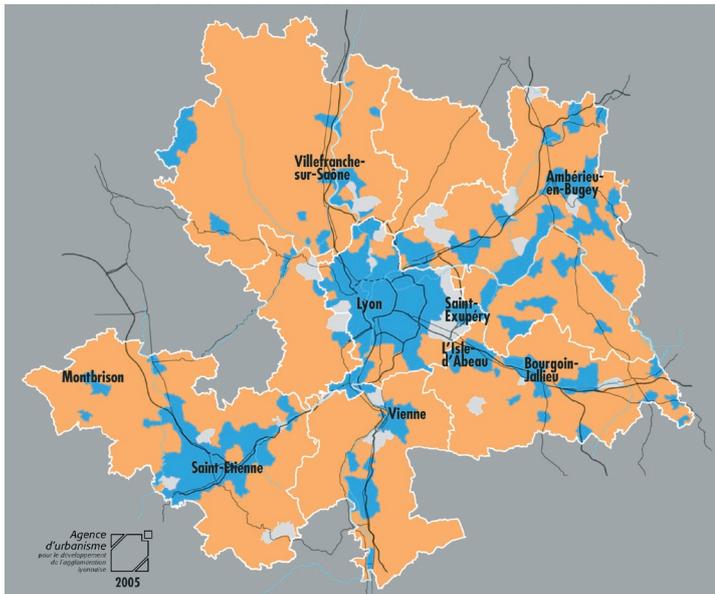
Evolution sectorielle de l'emploi dans les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1990 et 1999



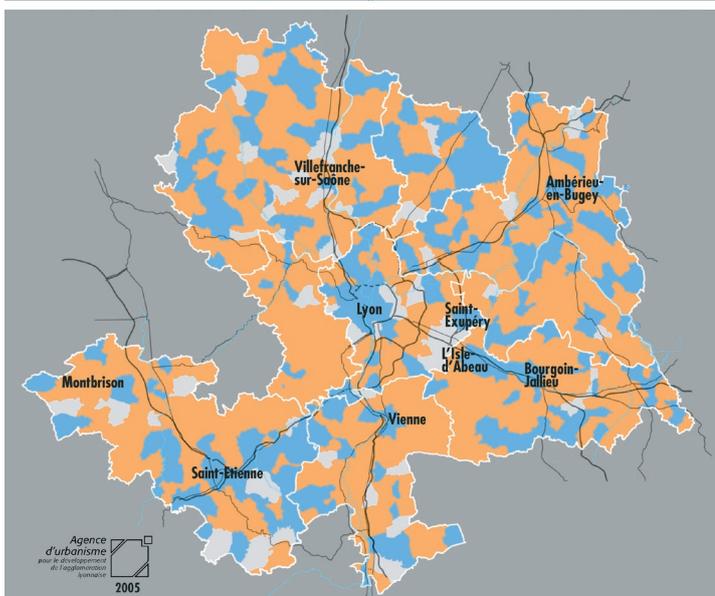
Commerce			Transport			Services aux entreprises			Services aux personnes		
Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99	Nombre d'emplois	Part dans emp. total	Evolution ann. 90-99
79 576	13,6	-0,5	33 156	5,7	1,2	126 381	21,6	0,6	211 425	36,1	1,7
23 645	12,4	-1,0	7 376	3,9	1,3	26 577	13,9	1,4	70 684	37,1	2,0
10 141	13,9	1,2	2 983	4,1	1,8	8 276	11,3	1,8	20 379	27,9	2,6
6 709	12,5	0,2	2 826	5,2	5,2	6 725	12,5	1,9	16 435	30,5	2,3
9 626	15,0	2,4	3 606	5,6	7,6	9 300	14,5	4,4	18 301	28,5	3,5
5 129	11,5	1,7	2 662	5,9	2,2	5 132	11,5	4,2	11 976	26,7	3,9
3 575	11,7	2,9	1 176	3,9	-1,3	3 931	12,9	5,2	9 413	30,8	4,9
2 224	11,7	2,7	584	3,1	4,2	1 947	10,3	1,3	5 274	27,9	4,3
1 560	11,7	1,8	619	4,6	12,8	1 367	10,3	4,9	4 173	31,3	3,6
1 121	13,2	1,5	308	3,6	4,7	1 005	11,9	7,3	2 688	31,7	3,4
143 306	13,2	0,0	55 296	5,1	1,8	190 641	17,6	1,2	370 748	34,2	2,1

1. Évolution, localisation et structure de l'emploi de l'aire métropolitaine jusqu'en 1999

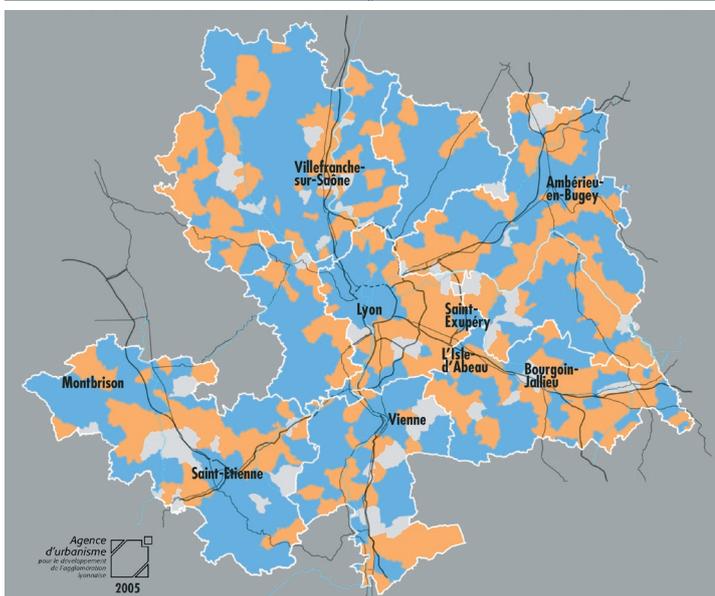
Spécialisation économique des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise par secteur d'activité en 1999



Agriculture



Construction



Industrie

Quelles spécialisations à l'échelle métropolitaine ?

L'évolution à venir de l'économie des Scot sera la résultante de deux facteurs majeurs :

- La dynamique globale de l'aire métropolitaine (capacités d'attractivité et de rayonnement, compétitivité des entreprises, innovation et entrepreneuriat)). Ce facteur sera approximé dans le modèle de projections par les hypothèses de croissance du PIB et l'élasticité de l'emploi à la croissance (cf. deuxième partie).
- La dynamique propre des Scot qui renvoie à la structure d'activité de chaque territoire et à leurs évolutions spécifiques. Il s'agit là du deuxième facteur pris en compte dans le modèle de projection via la typologie économique des communes.

Les cartes de spécialisation sectorielle ci-contre sont une représentation simplifiée de ce deuxième facteur.

L'agriculture et la construction, des activités spécifiques du périurbain et des zones rurales

La grande majorité des communes sont de petite taille et conservent un caractère éminemment rural (la part d'emplois agricoles y étant supérieure à celle de l'inter-Scot). Pour certaines de ces communes, la seule activité présente reste l'agriculture. Pour d'autres, une activité artisanale liée au bâtiment s'est développée, accompagnant la périurbanisation et fuyant les contraintes économiques d'une implantation en cœur d'agglomération. La carte de spécialisation communale de l'activité agricole esquisse, en creux, la tache urbaine.

L'industrie, comme la logistique, se localisent en périphérie des grands centres urbains

Les communes dont l'activité est spécialisée en industrie forment la grande couronne est de l'agglomération lyonnaise, ainsi que la couronne nord de

indice de spécificité

- sur-représentation (> 110)
- Moyenne inter-Scot (90 - 110)
- sous-représentation (< 90)

l'agglomération stéphanoise, complétées par des sites industriels le long des principaux axes de communication : A43, A42, A6, A7 et N7.

Les entreprises de l'industrie ont besoin de vastes tènements, rapidement accessibles aux poids lourds, entraînant une désindustrialisation continue des centres urbains au profit des zones d'activités périphériques.

L'activité logistique-transport est encore plus concentrée que l'activité industrielle et occupe une grande part des emplois des communes du sud et sud-est lyonnais, du nord-ouest de St-Etienne, des vallées du Rhône, de la Saône et de l'Ain. L'atout de localisation revient ici aux sites disposant d'une part de vastes réserves foncières et d'autre part d'un accès multimodal (par route, fer, voie d'eau ou voie aérienne).

Les services aux entreprises : une géographie très particulière

En dehors des communes rurales, les services aux entreprises sont en général présents partout sur le territoire. Cependant, seules quelques communes disposent d'une réelle spécificité en ce domaine : les villes de Lyon et Villeurbanne, le pôle économique de l'ouest dans l'agglomération lyonnaise et la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau.

Ces communes disposent d'un parc d'immobilier de bureaux conséquent et/ou concentrent des emplois de commandement, de recherche ou de tertiaire supérieur.

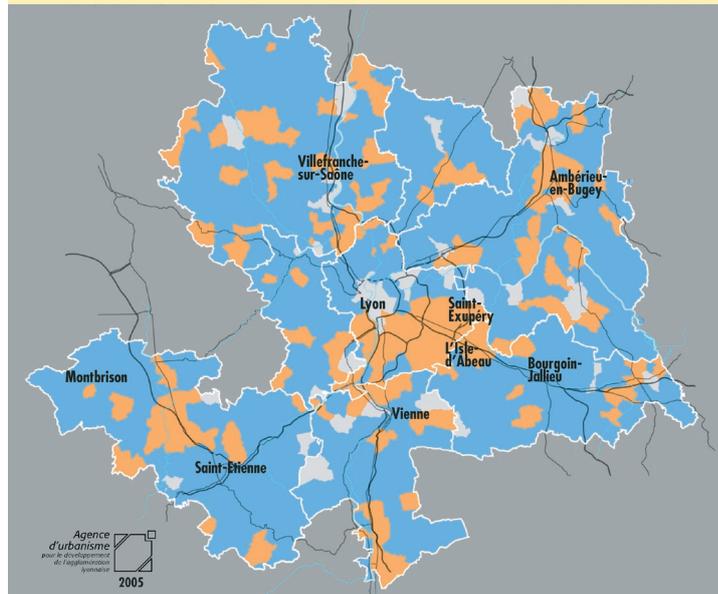
Les services aux ménages : une spécialisation peu marquée

En termes de localisation, l'activité de services aux ménages se répartit de manière comparable à la population. L'indice de spécialisation des communes en ce domaine est rarement très élevé et les taux les plus forts correspondent aux polarités urbaines principales et secondaires.

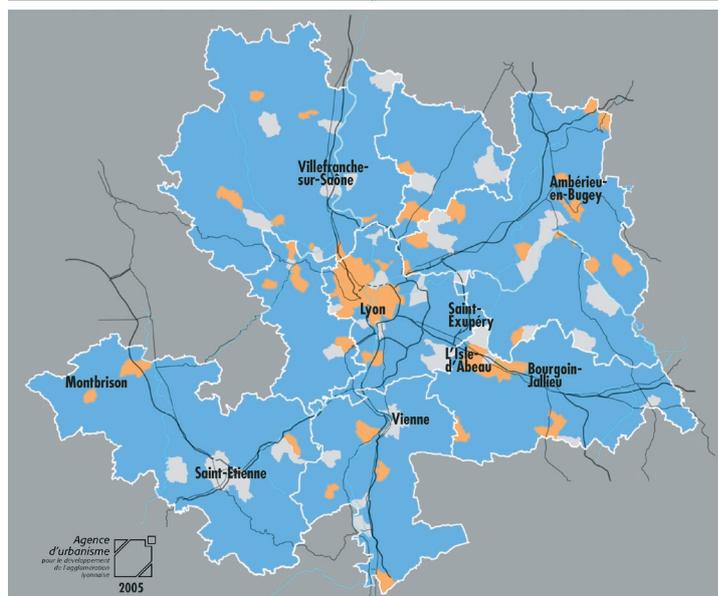
Calcul de l'indice de spécificité

Cet indice permet d'identifier les activités sur-représentées et sous-représentées sur une commune, par comparaison avec la structure des effectifs de l'inter-Scot

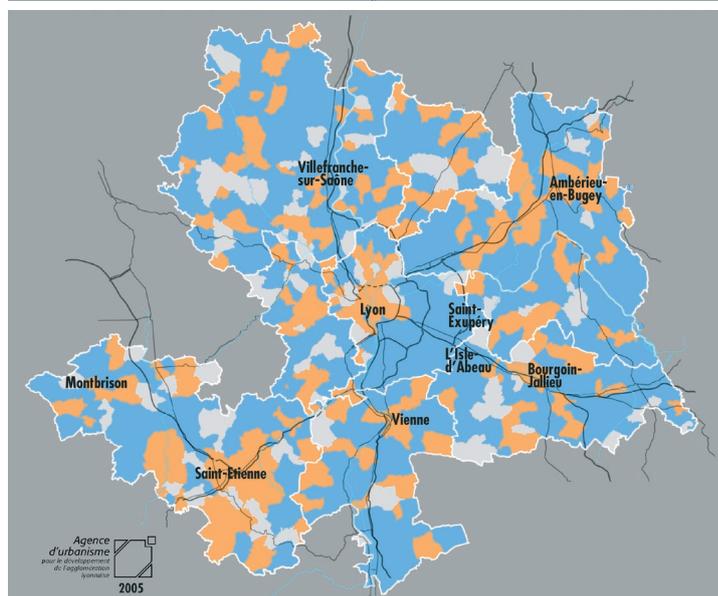
$$\text{Indice} = 100 \times \frac{\text{nombre d'emploi de l'activité dans la commune}}{\text{nombre d'emploi total de la commune}} \div \frac{\text{nombre d'emploi de l'activité dans l'inter-Scot}}{\text{nombre d'emploi total dans l'inter-Scot}}$$



Transport



Services aux entreprises



Services aux ménages

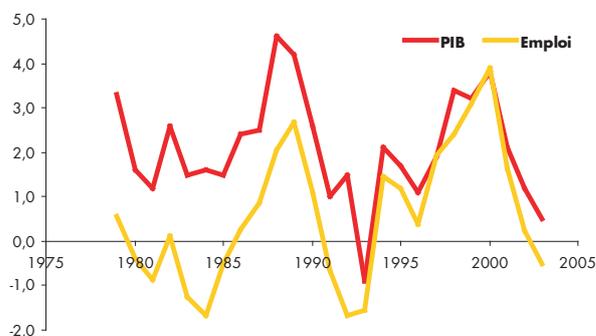
2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?

Hypothèses et méthode pour un exercice de projection difficile

L'exercice consiste à estimer le volume d'emploi qu'aurait l'aire métropolitaine lyonnaise et chacun des Scot à un horizon de 10 et 25 ans. Les résultats sont déclinés selon 7 principaux postes d'activités établis à partir de la Nomenclature d'Activité Françaises de l'Insee. Les deux hypothèses fondatrices de ce travail sont le lien entre évolution du PIB et évolution de l'emploi, ainsi que la poursuite des tendances récentes propres à chacun des secteurs d'activités retenus.

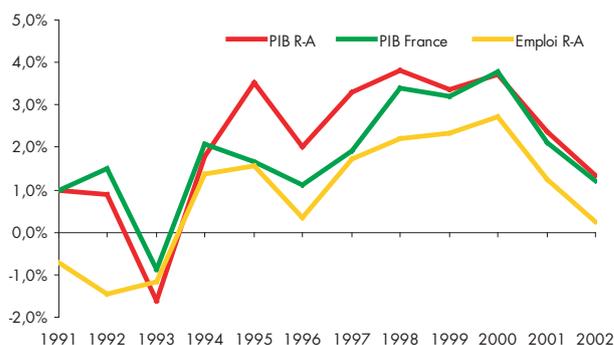
Evolution annuelle du PIB et de l'emploi en France entre 1979 et 2003 (en %)

Source : Insee



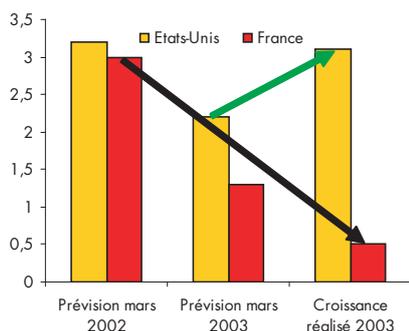
Evolution annuelle du PIB et de l'emploi en Rhône-Alpes et en France entre 1991 et 2002 (en %)

Source : Insee



Evolution des prévisions de croissance pour 2003

Source : Ministère de l'économie et des finances



Croissance de l'emploi et croissance du PIB

Des liens historiques

Les graphiques ci-contre montrent :

- que cette hypothèse est valide pour ce qui concerne le territoire national au moins depuis 1979 (les deux courbes de variation du PIB et de variation de l'emploi suivent des trajectoires similaires, à la baisse comme à la hausse),
- que ce même lien existe concernant l'emploi régional et le PIB régional, sur une période d'observation plus courte,
- que l'élasticité du lien évolue dans le temps, ce qui traduit des périodes de croissance plus ou moins riches en termes de créations d'emplois.

Des hypothèses de croissance du PIB plutôt que des prévisions

L'impasse de la prévision

A partir de ce constat, et toutes choses égales par ailleurs, on peut supposer que le volume d'emplois attendu à l'horizon 2030 sera dépendant du niveau de croissance du PIB national.

Il est bien entendu rigoureusement impossible de prévoir le niveau de croissance futur du PIB national. Le graphique ci-contre montre, s'il en était besoin, que les meilleurs spécialistes de la conjoncture internationale se trompent de prévision (dans un sens ou dans un autre) à seulement 6 mois d'intervalle !

+1,6% et +2,1% comme hypothèses de croissance future du PIB

Sans pouvoir éviter cet écueil, on peut par contre poser plusieurs hypothèses de croissance possibles pour l'avenir en s'appuyant sur l'observation du passé. Nous proposons de retenir les 2 hypothèses suivantes :

+ 2,1 % par an :

une croissance annuelle future conforme à la moyenne des taux de croissance du PIB observée sur la période 1979 à 2003

+ 1,6 % par an :

une croissance annuelle future, plutôt pessimiste, mais conforme à la pensée de certains prospectivistes ou économistes – c'est aussi la moyenne des taux des années 1991 à 1999

Pour conforter ces choix, on peut aussi remarquer la distribution des taux de croissance annuelle sur la période 1979 à 2003 (cf. tableau ci-dessous).

Taux de croissance	Nombre d'années
Inférieur ou égal à 1,6	11 fois
Entre 1,6 et 2,1	4 fois
Supérieur à 2,1	10 fois

Mesurer la richesse de la croissance en emplois

L'élasticité de l'emploi à la croissance

A partir de l'observation des séries passées d'évolution de l'emploi et d'évolution du PIB, il est possible de calculer un coefficient d'élasticité de l'emploi à la croissance.

En l'occurrence, nous disposons pour faire ce calcul d'une série annuelle (de 1991 à 2002) de la croissance du PIB, de la croissance de l'emploi national et de la croissance de l'emploi régional. Il n'existe pas de série longue annuelle de croissance de l'emploi total à l'échelle des Scot.

Le calcul de l'élasticité (obtenu à partir d'une simple régression linéaire sur ces séries) nous donne les taux annuels suivants :

Variation du PIB	Variation de l'emploi Rhône-Alpes	Variation de l'emploi inter-Scot
1,6 %	0,65 %	0,40 %
2,1 %	1,11 %	0,69 %

Entre 1990 et 1999, l'emploi a progressé nettement moins vite dans l'inter-Scot que dans la région Rhône-Alpes

L'écart est pour l'essentiel lié à :

- une plus forte baisse de l'emploi industriel dans l'inter-Scot,
- une croissance de l'emploi du secteur commercial en Rhône-Alpes alors que celui-ci est resté stable dans l'inter-Scot.

Evolution de l'emploi	inter-Scot	Rhône-Alpes
1999	1 082 799	2 313 758
1990	1 042 843	2 176 652
Variation	+ 3,8 %	+ 6,3 %

Ce dynamisme plus faible est intégré dans la projection, mais comme il s'agit d'un facteur qui peut évoluer dans le temps, il conviendra de surveiller son évolution pour corriger, le cas échéant, le facteur d'élasticité retenu.

Ces élasticités sont ensuite appliquées au nombre d'emplois de l'inter-Scot en 1999, afin d'obtenir la projection globale attendue pour 2015 et 2030.



Le vieillissement : support de la progression des emplois de service à la personne



La concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre met à mal nos entreprises de fabrication

2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?

Application à l'échelle métropolitaine et pour chacun des Scot

A l'échelle métropolitaine, le modèle de projection évalue entre 154 000 et 249 000 le gain d'emplois à attendre d'ici 2030, par rapport à 1999. En dehors de chocs structurels (liés à la géographie économique internationale), le taux de croissance du PIB et l'évolution de la population active seront les deux facteurs majeurs pouvant faire varier sensiblement cette projection.

Passer de la projection globale à la projection par Scot et par secteur d'activité

L'objectif est de doter chacun des 10 Scot d'une projection des emplois à l'horizon 2030, par branche d'activité en sept postes. Une projection intermédiaire en 2015 est également calculée.

Afin de clarifier le rôle de ces projections dans l'élaboration des scénarios du Scot, elles sont établies par projection des tendances passées, en fonction des projections de croissance nationale du PIB.

Pour réaliser ces objectifs, on construit, d'une part une projection globale de l'emploi dans l'inter-Scot dépendant d'une hypothèse de croissance sur la période, et d'autre part une estimation de la croissance différenciée des territoires et des branches par prolongement de tendances. Pour cette dernière, on s'appuiera sur une typologie économique des territoires.

En résumé, les projections sont basées sur les trois éléments suivants :

1. Une hypothèse de croissance et un modèle macro-économique pour le nombre total d'emplois
2. La structure des profils économiques des communes croisée avec les dynamiques territoriales
3. La dynamique observée par profil de commune dans les 7 branches d'activité sur 1990-1999

ATTENTION : ces projections ne prédisent pas l'avenir. Elles ne prennent pas en compte les éléments de rupture qui pourraient modifier la dynamique économique de la région.

5000 à 8000 emplois annuels supplémentaires d'ici 2030 au sein de l'inter-Scot

L'hypothèse pessimiste se traduit par une dynamique d'emploi future identique à celle de la période 1990-1999

Avec une première hypothèse de croissance à +1,6% (en rythme annuel), assez pessimiste, la projection obtenue correspond à une augmentation annuelle de 5000 emplois.

A ce rythme plutôt lent, l'inter-Scot compterait, en 2030, un peu plus de 1 236 000 emplois.

1 330 000 emplois en 2030 selon l'hypothèse optimiste

La seconde hypothèse de croissance, quoique modeste au regard des taux internationaux passés, est plus optimiste. A + 2,1% de PIB annuel, l'inter-Scot accueillerait et/ou créerait 8 000 emplois supplémentaires chaque année.

Cela porterait l'emploi total de l'aire métropolitaine à plus de 1 332 000 (soit 250 000 emplois supplémentaires par rapport à 1999).

Hypothèse de croissance	Taux d'élasticité	Emplois 1990	Emplois 1999	Emplois 2015	Emplois 2030
1,6 %	0,40 %	1 042 843	1 082 799	1 165 162	1 236 652
Variation annuelle :			+ 4 439	+ 5 136	+ 4 957
2,1 %	0,69 %	1 042 843	1 082 799	1 202 364	1 332 019
Variation annuelle :			+ 4 439	+ 7 461	+ 8 033

Fourchettes attendues	Emplois	Variation totale par rapport à 1999	Variation annuelle
horizon 2015	1 165 000 à 1 202 000	+ 82 000 à + 119 000	+ 5 100 à + 7 500
horizon 2030	1 236 000 à 1 332 000	+ 154 000 à + 249 000	+ 5 000 à + 8 000

Des projections d'emplois contrastées selon les Scot et les hypothèses retenues

La dynamique d'emploi demeurerait plus intense dans les Scot périphériques...

Dans l'hypothèse basse (croissance du PIB à +1,6%), l'ensemble des Scot connaîtrait une baisse de régime de la croissance de l'emploi par rapport à la période 1975-1999.

En revanche, pour l'hypothèse haute (croissance du PIB à +2,1 %), les Scot Beaujolais, Bucopa et La Dombes verraient leur croissance s'accélérer, quand celle des autres se maintiendrait tout juste.

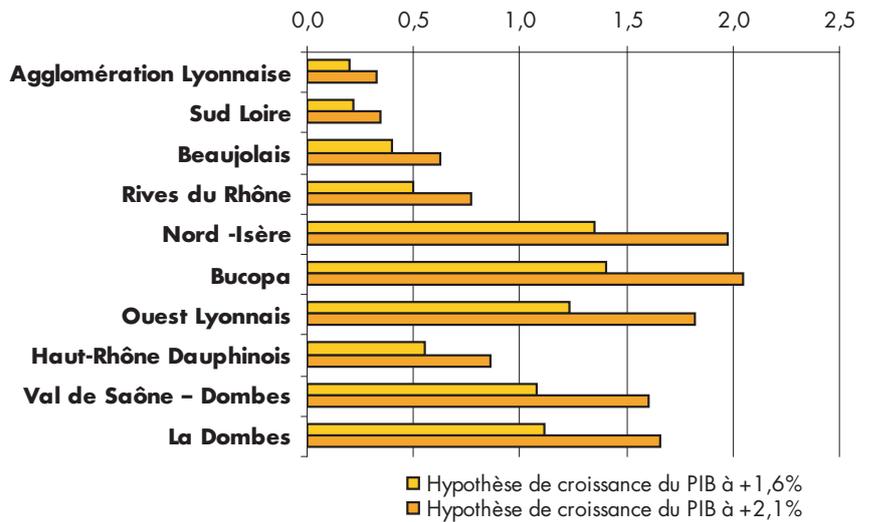
... mais, en volume, le Scot de l'Agglomération Lyonnaise conserverait son pouvoir de concentration

En volume, même dans l'hypothèse basse, les Scot Sud Loire, Nord-Isère, Bucopa, Ouest Lyonnais verraient leur accroissement s'accroître par rapport à la période 1975-1999.

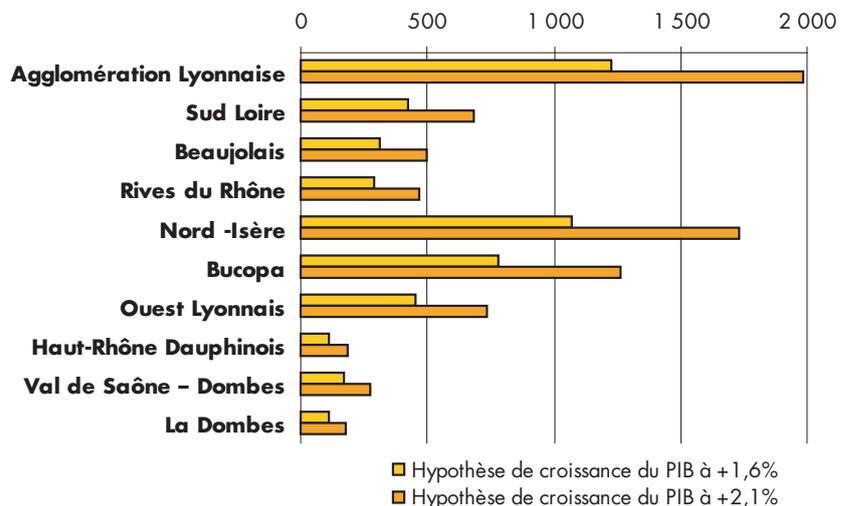
Dans l'hypothèse haute, ce sont l'ensemble des Scot qui bénéficient d'une majoration de l'accroissement de l'emploi entre 1999 et 2030.

Même constat que précédemment : on remarque que les fourchettes de projections les plus larges sont dans les Scot les plus dynamiques : Scot de l'agglomération lyonnaise, du Nord Isère et du Bucopa.

Projection de l'évolution de l'emploi des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2030 (en %)



Projection de l'évolution de l'emploi des Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2030 (en nombre d'emplois)



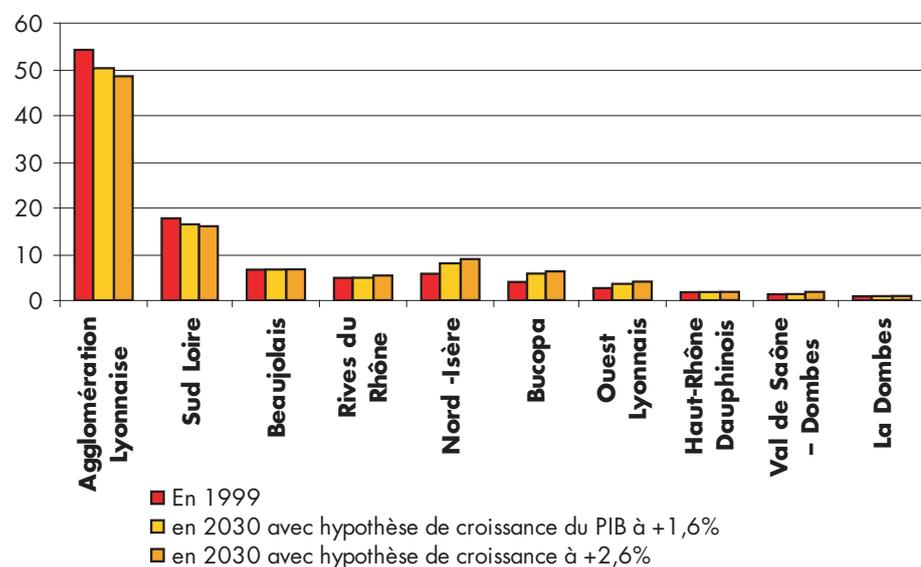
Locaux tertiaires dans la plaine de l'Ain



La zone d'activités de Vaulx-en-Velin

2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?

Poids de chaque Scot dans l'emploi total de l'aire métropolitaine lyonnaise en 1999 et 2030 (en %)

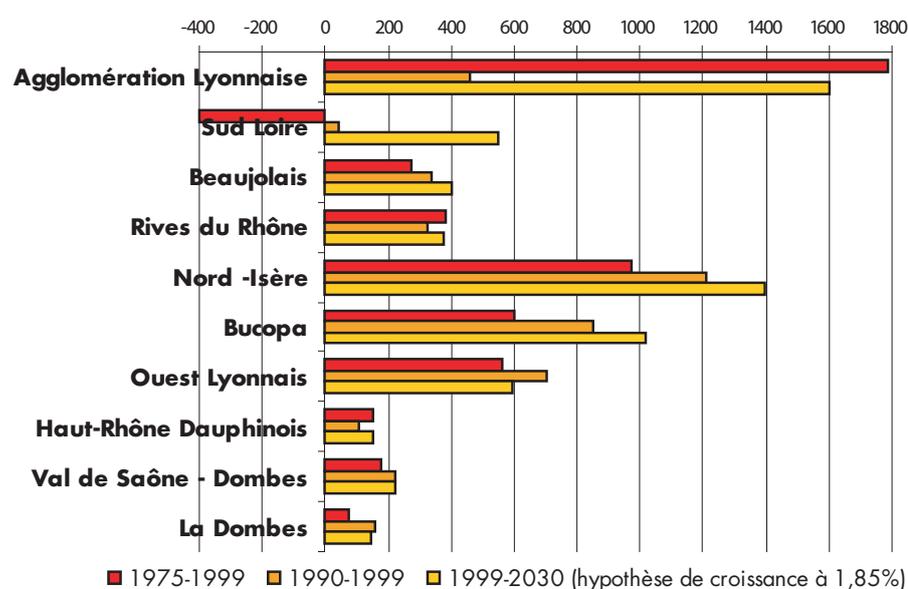


La prédominance du Scot de l'agglomération lyonnaise se poursuivrait

La réduction de son poids serait cependant plus importante que pour le Scot Sud Loire, notamment dans l'hypothèse haute.

Les Scot Nord-Isère et Bucopa seraient ceux dont la part dans l'emploi total de l'inter-Scot progresserait le plus entre 1999 et 2030.

Variation annuelle de l'emploi dans les Scot de l'aire métropolitaine (en nombre d'emplois)



Une hypothèse médiane à +1,85% pour mesurer la poursuite des tendances passées

En plus des bornes obtenues à partir des deux hypothèses de croissance retenues, nous avons ici ajouté une hypothèse médiane qui servira ensuite à réaliser la comparaison du rythme annuel prévu avec les rythmes connus dans le passé, ainsi que la déclinaison des projections par secteur d'activité.

Les projections obtenues poursuivent, généralement en les accentuant, les tendances du passé, sauf pour ce qui concerne les Scot de l'Agglomération lyonnaise et du Sud Loire.

Pour ces deux Scot, la projection corrige les tendances passées en tenant compte de la structure des activités, et de dynamiques territoriales contraires entre les villes centres et certains territoires périphériques de ces Scot.

Ces résultats, même s'ils peuvent apparaître conformes aux politiques actuelles de redynamisation et de renouvellement des quartiers centraux des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, demandent à être approfondis et confrontés à une analyse plus qualitative de l'évolution économique.



**Le développement de l'économie résidentielle :
de la construction à la restauration**



**Les services aux entreprises :
générateurs d'activité**



Les 10 Scot	Emplois 1990	Emplois 1999	Projections 2015			Projections 2030		
			+ 1,6 %	+ 1,85 %	+ 2,1 %	+ 1,6 %	+ 1,85 %	+ 2,1 %
Agglomération Lyonnaise	581 052	585 189	602 664	606 592	610 576	623 158	634 729	646 722
Sud Loire	189 901	190 526	197 858	199 463	201 092	203 826	207 821	211 962
Beaujolais	69 944	72 983	78 262	79 449	80 652	82 560	85 479	88 504
Les Rives du Rhône	50 896	53 837	59 156	60 351	61 564	62 779	65 504	68 329
Nord -Isère	53 344	64 225	81 835	85 792	89 807	97 319	107 405	117 858
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	37 109	44 778	57 971	60 936	63 944	68 922	76 280	83 906
Ouest Lyonnais	24 176	30 524	38 958	40 854	42 777	44 595	48 884	53 329
Haut-Rhône Dauphinois	17 996	18 933	21 060	21 538	22 023	22 473	23 552	24 670
Val de Saône – Dombes	11 341	13 328	16 521	17 238	17 966	18 583	20 185	21 844
La Dombes	7 084	8 476	10 549	11 015	11 488	11 950	13 009	14 106
TOTAL	1 042 843	1 082 799	1 164 834	1 183 228	1 201 888	1 236 164	1 282 848	1 331 229

2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?

Décomposition sectorielle de la projection médiane à 1,85%

Limiter la baisse des emplois de production

Sans surprise, la projection des tendances passées fait évoluer à la baisse l'emploi de production (agriculture, industrie, construction). Cette baisse qui concerne tous les territoires est particulièrement marquée pour les scot de l'agglomération lyonnaise et sud-loire.

Pour faire face à cette tendance lourde, les territoires doivent engager ou poursuivre, en liaison avec l'Etat, la Région et les représentants du monde économique, une politique de soutien à ces filières :

- promotion de la recherche, de l'innovation et des pôles d'excellence (nouveaux produits et nouveaux services)
- développement des fonctions tertiaires de l'économie productive
- renforcement de la dynamique entrepreneuriale et aide au renouvellement

Parallèlement, les territoires devront continuer d'accompagner la reconversion des sites « industriels » vers des activités mixtes.

Mis à part dans le secteur logistique-transport, l'essentiel de la création d'emplois pourrait se situer en dehors des zones d'activité aménagées. Il conviendra donc de veiller à limiter la production de nouvelles ZA de petite taille, sauf à proximité des bourgs (zones artisanales) ou des zones existantes (extension des entreprises présentes).

Maîtriser la progression de l'activité logistique

L'emploi dans le secteur des transports va continuer de progresser, parfois de manière exponentielle sur certains territoires. En alternative au laisser-faire ou au blocage systématique, les territoires doivent s'engager dans une politique concertée et raisonnée de maîtrise de cette activité. C'est le sens du nouveau schéma de cohérence proposée par la Région urbaine de Lyon, dont voici quelques propositions :

- cibler les activités accueillies
- identifier et réserver les grands gisements fonciers pour les implantations majeures (chantiers ou plateformes, investissements étrangers...)
- organiser l'accueil des fonctions logistiques sur des plateformes bi-modales dédiées

Comment organiser, territorialiser l'économie de services ?

La progression des emplois de services aux entreprises nécessite de mieux penser et articuler les rôles et les fonctions des deux pôles tertiaires centraux et des pôles périphériques (quelle répartition ? quelles spécialités ?).

L'essentiel de la création d'emplois devrait concerner le secteur des services à la personne. Cette projection est fortement liée au vieillissement de la population, à l'attractivité résidentielle future de Lyon et de son aire métropolitaine, mais aussi à la manière dont on aura su accompagner le déploiement de ces activités (implantation des entreprises, qualification des personnels, qualité des services).



Une agriculture péri-urbaine fragile



Les bureaux : piliers d'une économie métropolitaine

Prévision 2030	prévision 2030	Agriculture 2030	Industrie 2030	Construction 2030	Commerce 2030	Transport 2030	Serv. Entrepr. 2030	Serv. Part. 2030
Beaujolais	85 479	5 737	19 406	5 245	11 398	4 477	10 928	28 289
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	76 280	718	14 975	3 024	7 196	10 179	13 373	26 815
Haut-Rhône Dauphinois	23 552	544	6 444	1 376	2 535	1 090	2 832	8 731
La Dombes	13 009	640	1 810	602	1 536	1 126	1 806	5 488
Les Rives du Rhône	65 504	2 101	13 870	4 387	7 518	4 971	9 604	23 053
Agglomération Lyonnaise	634 729	2 199	96 317	24 313	79 788	40 074	139 924	252 114
Nord -Isère	107 405	1 125	17 403	3 069	13 680	16 008	20 121	36 000
Ouest Lyonnais	48 884	1 051	6 361	2 938	5 219	3 172	8 386	21 758
Sud Loire	207 821	3 097	42 722	10 338	23 327	8 987	31 097	88 253
Val de Saône - Dombes	20 185	433	3 242	1 239	2 199	1 593	2 887	8 592
inter-Scot	1 282 848	17 646	222 549	56 529	154 395	91 677	240 960	499 091
Structure des emplois 2030	100,0%	1,4%	17,3%	4,4%	12,0%	7,1%	18,8%	38,9%

Situation 1999	emplois 1999	Agriculture 1999	Industrie 1999	Construction 1999	Commerce 1999	Transport 1999	Serv. Entrepr. 1999	Serv. Part. 1999
Beaujolais	72 983	6 422	19 558	5 224	10 141	2 983	8 276	20 379
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	44 778	1 366	15 264	3 249	5 129	2 662	5 132	11 976
Haut-Rhône Dauphinois	18 933	700	6 734	1 470	2 224	584	1 947	5 274
La Dombes	8 476	840	1 943	571	1 121	308	1 005	2 688
Les Rives du Rhône	53 837	2 508	14 293	4 341	6 709	2 826	6 725	16 435
Agglomération Lyonnaise	585 189	2 348	104 673	27 630	79 576	33 156	126 381	211 425
Nord -Isère	64 225	1 750	18 195	3 447	9 626	3 606	9 300	18 301
Ouest Lyonnais	30 524	2 020	7 295	3 114	3 575	1 176	3 931	9 413
Sud Loire	190 526	3 520	47 465	11 259	23 645	7 376	26 577	70 684
Val de Saône - Dombes	13 328	681	3 676	1 252	1 560	619	1 367	4 173
inter-Scot	1 082 799	22 155	239 096	61 557	143 306	55 296	190 641	370 748
Structure des emplois 1999	100,0%	2,0%	22,1%	5,7%	13,2%	5,1%	17,6%	34,2%

2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?

Tentative de rapprochement avec les projections Omphale

La projection d'emplois obtenue précédemment tient principalement compte des hypothèses d'évolution du PIB. D'ici 2030, un deuxième facteur va venir peser fortement sur l'évolution de l'emploi : l'évolution de la population active. A ce titre, la comparaison de nos projections d'emplois avec les projections Omphale de population active au lieu de résidence permet d'introduire de nouveaux questionnements.

Evolution de la population active totale

	1990	1999	Variation
Beaujolais	79 178	84 125	4 947
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	48 909	55 965	7 056
Haut-Rhône Dauphinois	27 748	31 478	3 730
La Dombes	10 214	12 545	2 331
Les Rives du Rhône	62 850	68 921	6 071
Agglomération lyonnaise	567 715	577 281	9 566
Nord-Isère	71 132	83 261	12 129
Ouest Lyonnais	40 992	49 662	8 670
Sud Loire	221 370	221 418	48
Val de Saône - Dombes	20 122	24 229	4 107
inter-Scot	1 150 230	1 208 885	58 655

Evolution du nombre de demandeurs d'emplois

	1990	1999	Variation
Beaujolais	5 607	7 621	2 014
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	3 531	4 829	1 298
Haut-Rhône Dauphinois	2 407	3 516	1 109
La Dombes	605	867	262
Les Rives du Rhône	6 269	7 813	1 544
Agglomération lyonnaise	52 731	71 291	18 560
Nord-Isère	6 087	8 736	2 649
Ouest Lyonnais	2 181	3 176	995
Sud Loire	27 524	30 047	2 523
Val de Saône - Dombes	1 347	1 862	515
inter-Scot	108 289	139 758	31 469

Une projection de l'emploi total non tenable du point de vue de la population active

Si on s'intéresse à la situation de 1999, on remarque qu'il y a près de 126 000 actifs de plus que d'emplois (1 082 799). Le solde des migrations domicile-travail de l'inter-Scot avec les territoires environnants étant positif (+ 17 400), cet écart est principalement lié au nombre de demandeurs d'emploi.

Une croissance de la population active qui ne suivrait pas celle de l'emploi

Le nombre d'actifs dans les 10 Scot augmenterait selon Omphale de 54 000 personnes d'ici 2030 alors que les projections d'emplois en hypothèse médiane prévoient 200 000 emplois en plus.

En 2030, la projection d'emploi n'est donc « tenable » que :

- Si les caractéristiques de la population active évoluent : on travaille plus vieux ou plus longtemps, le taux d'activité féminin progresse, le taux de chômage diminue
- Si les mouvements résidentiels, (à volume égal) s'effectuent encore plus en faveur de la population active ou si ces migrations résidentielles sont plus importantes.

Cette confrontation met en évidence les tensions à venir qui vont s'opérer sur le marché de l'emploi entre une population active vieillissante et non renouvelée et une offre d'emploi dont la croissance se poursuivrait.

Conséquences par territoire

Les Scot Agglomération Lyonnaise et Sud Loire seraient les seuls où les emplois excéderaient les actifs

Malgré une croissance de l'emploi modeste, mais compte tenu de l'évolution à la baisse de la population active, les Scot agglomération lyonnaise et Sud Loire verraient se renforcer les flux d'actifs en direction de leurs territoires. Pour Sud Loire, cela renforce le point de vue déjà exprimé sur le caractère « aberrant » de la projection tendancielle d'Omphale.

Des Scot périphériques de plus en plus riches en emplois

Pourtant la plupart des Scot verraient le ratio emplois/actifs augmenter sur la période, dans certains cas de façon assez sensible, permettant d'approcher un équilibre statistique entre emplois et actifs.

Il est à noter que dans 3 des 4 Scot où les rythmes d'évolution démographiques sont les plus importants (Dombes, Val de Saône Dombes et Ouest Lyonnais), les projections d'emplois, bien qu'en forte croissance, ne modifient pas sensiblement l'équilibre emplois-actifs.

Relativiser les projections d'emplois

Cette première approche pose une exigence de modestie : il est difficile de concilier les deux modèles !

Dans notre modèle de projection d'emplois, les Scot qui disposent de pôles urbains ont relativement plus de facilité à bénéficier de la croissance de l'emploi, en cohérence avec une logique de métropolisation.



Population et emploi, rapprocher les projections

Les 10 Scot	Emplois 1999 (RGP)	Actifs 1999 (RGP)	Emplois/Actifs	Emplois 2030 (Projection)	Actifs 2030 (Omphale)	Emplois/Actifs
Beaujolais	72 983	84 125	0.87	85 479	90 050	0.95
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	44 778	55 965	0.80	76 280	77 900	0.98
Haut-Rhône Dauphinois	18 933	31 478	0.60	23 552	39 300	0.60
La Dombes	8 476	12 545	0.68	13 009	21 600	0.60
Les Rives du Rhône	53 837	68 921	0.76	65 504	77 700	0.84
Agglomération Lyonnaise	585 189	577 281	1.01	634 729	561 700	1.13
Nord -Isère	64 225	83 261	0.77	107 405	122 400	0.88
Ouest Lyonnais	30 524	49 662	0.61	48 884	76 250	0.64
Sud Loire	190 526	221 418	0.86	207 821	179 300	1.16
Val de Saône - Dombes	13 328	24 229	0.55	20 185	40 200	0.50
TOTAL	1 082 799	1 208 885	0.89	1 282 848	1 264 850	1.01

Se doter d'une nouvelle lecture de l'économie locale : une approche par fonction et non plus sectorielle

Évolution des modes de consommation, externalisation, progrès technique... transforment en profondeur le fonctionnement de l'économie. L'importance donnée aujourd'hui à l'information et à la notion de valeur d'usage rend caduque la lecture sectorielle (primaire, secondaire, tertiaire) au profit d'une approche fonctionnelle. L'utilisation à terme d'une nouvelle grille d'analyse pourrait améliorer la description de la montée et le renouvellement des emplois de services et permettrait de mieux cerner les enjeux de développement et de déploiement des activités économiques de demain.

Les contours de l'approche fonctionnelle

L'approche fonctionnelle	
Les 4 fonctions principales	Les 14 fonctions secondaires
Fonctions de production immatérielle	Conception
	Gestion
	Commercialisation (Marketing)
Fonctions de production concrète	Fabrication
	Logistique
Fonctions d'activités en aval	Services pratiques
	Distribution
	Nettoyage et réparation
Fonctions collectives	
Fonctions d'autorité	Administration publique
	Sécurité publique
	Justice
Fonctions de développement humain	Santé et action sociale
	Formation
	Culture

Un regard sur le cycle de production

Dans le cadre d'une recherche demandée par l'IAURIF et la Datar, Ludovic Halbert (du laboratoire Ladyss) a proposé une nomenclature fonctionnelle rendant compte de la transformation du système productif.

Cette nomenclature positionne « chaque métier au regard de sa situation dans la chaîne de production ». Elle se décompose en quatre fonctions principales et 14 fonctions secondaires (cf. tableau ci-contre).

Une nouvelle « géographie économique »

La répartition de l'emploi de l'aire urbaine lyonnaise par fonction fait apparaître :

- L'importance de la « production immatérielle », un tiers des emplois, et particulièrement de la gestion. Ces activités ont connu de fortes hausses d'emploi durant les dernières périodes intercensitaires, plus sensibles dans les espaces métropolitains, et notamment à Lyon.
- La fonction de « production matérielle » qui occupe un quart des

emplois. Conjonction d'une forte baisse des emplois de fabrication, n'épargnant aucune aire urbaine, et d'une progression soutenue de la fonction logistique. L'évolution de cette dernière est très contrastée : Lyon étant, avec Rennes et Toulouse, une des rares aires urbaines à connaître une progression forte et continue de cette fonction depuis 1982.

- Les « activités en aval » correspondent pour une grande part aux services marchands rendus aux personnes. Avec 20% de l'emploi total, elles se répartissent conformément à la population sur le territoire national. Sur ces fonctions, l'aire urbaine de Lyon a connu une évolution plutôt moins rapide que celle des autres aires urbaines.
- Enfin, les « fonctions collectives », relevant en grande partie du secteur public, occupent près de 23% des actifs lyonnais. Parmi ces fonctions, les progressions relatives les plus fortes pour Lyon portent sur la justice et la culture.

Le positionnement de l'aire urbaine de Lyon

Par rapport à l'ensemble des aires urbaines de plus de 10 000 actifs, Lyon se caractérise par :

- Le poids, deux fois plus fort, des emplois de conception (recherche, études, ingénierie) traduisant la dynamique métropolitaine.
- La présence plus prononcée des emplois de commercialisation (vente en gros) confirmant la place traditionnelle d'échanges et de négoce.
- Le poids relatif moins important des fonctions de sécurité, de commercialisation et de gestion, mais aussi, de manière plus surprenante pour une capitale régionale, des emplois d'administration.
- Un poids plus faible des emplois de services pratiques, de santé et d'action sociale qui met en exergue une marge de manœuvre possible quant au développement de ces fonctions et métiers.



La logistique : support du développement économique

Tableau répartition des emplois selon les fonctions secondaires

	Aires urbaines + 10 000 actifs	Aire urbaine de Lyon
Conception	3,5 %	6,9 %
Gestion	19,2 %	18,3 %
Commercialisation	6,3 %	7,8 %
Fabrication	17,3 %	17,5 %
Logistique	7,0 %	7,7 %
Services pratiques	9,8 %	8,8 %
Distribution	6,9 %	6,0 %
Nettoyage et réparation	4,8 %	4,5 %
Administration publique	5,7 %	4,7 %
Sécurité publique	2,8 %	2,1 %
Justice	0,3 %	0,3 %
Santé et action sociale	9,4 %	8,7 %
Formation	5,2 %	5,3 %
Culture	2,0 %	1,5 %

La recherche : investir dans l'avenir



2. Quelles perspectives d'emploi à l'horizon 2015 et 2030 ?



Education, garde d'enfants et aide à domicile : des métiers qui progressent

Les 5 plus fortes hausses d'emploi (en volume entre 1990 et 1999) par famille professionnelle et par zone d'emploi

FAMILLE	Lyon	Beaujolais	Ambérieu	St-Etienne	Vienne	Bourgoin	Classement sur 6 ZE
Assistants maternels, aides à domicile	1	1	1	1	1	1	1
Maitrise des magasins et intermédiaires du commerce	2	3				3	2
Informaticiens	3						7
Enseignants	4		2		3		6
Représentants	5			4	2		4
Techniciens administratifs					5		9
Professionnels action sociale		5	4	2	4	4	3
Agents entretien		2	3	5		2	5
Caissiers employés de libre service				3		5	8
Techniciens agents de maîtrise process *			5				
Employés, agents de maîtrise hôtellerie *		4					

* Ces 2 familles ne font pas partie des 10 plus fortes progressions sur l'ensemble des 6 zones d'emploi. A l'échelle de l'aire métropolitaine, 1 autres famille figure parmi les 10 plus fortes hausses : les employés administratifs, juste devant les cadres A de la fonction publique et les employés de maison

La progression continue des métiers de services

Une évolution nationale...

En 2001, la Dares a réalisé une prospective des métiers à l'horizon 2010. L'approche utilise la notion de famille professionnelle (FAP) pour caractériser les métiers, et se base sur des projections plutôt optimistes de taux de croissance et de progression de l'emploi total.

Globalement, on observe sur la période passée (1990 à 2000) un recul sur les métiers liés à la production et une hausse pour les métiers liés aux services (gardes d'enfants, de personnes âgées, agents de sécurité, serveurs, caissiers, éducation, santé et social) et aux métiers connexes à la production (transport, manutention, maintenance, entretien, informatique, recherche).

... qui se vérifie sur l'aire métropolitaine de Lyon...

Dans l'aire métropolitaine de Lyon, on retrouve ce même phénomène.

Nb de familles professionnelles	En hausse	En baisse
Production	9	26
Services	39	10

En variation relative, 7 des 10 métiers qui ont le plus progressé en France se retrouvent dans le palmarès local. Apparaissent en plus les intermédiaires du commerce et les professionnels des arts et spectacles. Au titre des surprises, on constate la dynamique plus faible des métiers de la santé.

Du côté des baisses, on retrouve les métiers de production, mélangeant comme au niveau national des postes qualifiés et non qualifiés. Les principaux secteurs concernés par ces baisses sont le textile, le bâtiment et la mécanique. On observe aussi un recul important du secrétariat, beaucoup plus marqué qu'au niveau national.

... et concerne tous les territoires

Si l'on observe les évolutions par zone d'emploi de la région lyonnaise, on constate que les tendances générales d'évolution des métiers se retrouvent partout avec quelques spécificités : les employés de l'hôtellerie dans le Beaujolais ; les techniciens et agents de maîtrise de process sur Ambérieu ; les caissiers employés de libre service sur St-Etienne et Bourgoin ; les techniciens administratifs sur Vienne.

L'exercice de prospective de la Dares conforte ces tendances

Les projections d'emplois par métier renforcent les tendances observées entre 1990 et 2000. Ce sont les métiers de services et les métiers annexes à la production qui vont connaître les plus fortes progressions.

Selon la Dares, certains métiers qualifiés dans l'industrie, ainsi que les emplois de secrétariat semblent pouvoir inverser les tendances observées par le passé.

On notera cependant que l'hypothèse, retenue pour l'exercice, d'un taux de croissance annuel du PIB de + 2,9% (entre 2000 et 2010) ne s'est pas réalisée jusqu'à présent. De ce fait, l'emploi augmente moins vite que ce qui avait été imaginé par le modèle, et depuis 2003, il a même tendance à stagner.

Les conséquences principales de ce changement de conjoncture sont :

- la baisse de l'emploi dans le secteur industriel qui obère toute chance de voir progresser ces métiers, même qualifiés,
- le ralentissement de la hausse des emplois de services.

Parmi les métiers qui devraient connaître une forte hausse dans le futur, la Dares identifie aussi toutes les professions médicales et sociales (hors médecins), les professionnels de la communication, les cuisiniers, les coiffeurs-esthéticiens, les agents d'entretien, les techniciens des services administratifs, les métiers du transport et de la manutention et enfin les cadres et dirigeants d'entreprises.

Tous ces domaines sont autant d'opportunités pour les jeunes actifs de l'aire métropolitaine de Lyon.



Malgré les baisses d'effectifs passées, la mécanique manque d'ouvriers qualifiés

Prévisions pour les dix familles professionnelles ayant connu les plus fortes hausses d'emploi sur l'aire métropolitaine de Lyon entre 1990 et 1999

FAMILLE	Prévision nationale Dares 2000-2010
Assistants maternels, aides à domicile	+ 70%
Cadres transports	+ 17%
Employés de maison	+ 28%
Employés des services divers	- 1%
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	+ 25%
Formateurs, recruteurs	+ 99%
Caissiers employés de libre service	+ 26%
Professionnels du droit	+ 15%
Informaticiens	+ 53%
Prof. des arts	+ 15%

Prévisions pour les dix familles professionnelles ayant connu les plus fortes baisses d'emploi sur l'aire métropolitaine de Lyon entre 1990 et 1999

FAMILLE	Prévision nationale Dares 2000-2010
ONQ textile et cuir	- 55%
Agriculteurs, sylviculteurs	- 28%
ONQ gros œuvre BTP	- 8%
OQ mécanique	+ 10%
Secrétaires	+ 10%
ONQ mécanique	stable
OQ textile et cuir	- 7%
Conducteurs engins traction	- 14%
OQ Maintenance	+ 20%
Ouvriers des industries graphiques	+ 2%

Bibliographie

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (Audiart) et Le Club de prospective rennais – Les perspectives de développement économique du Pays de Rennes à l'horizon 2015 – avril 2004

A. Topiol (Dares) – Prospective des métiers à l'horizon 2010 : une approche par familles d'activité professionnelles – Documents d'études Dares, n°47 – juin 2001

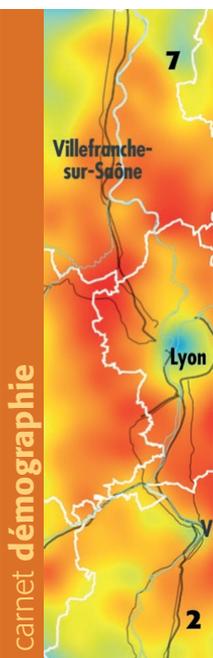
L. Halbert, P. Garreau – La spécialisation économique des villes françaises – Pour un rayonnement européen des métropoles françaises Datar, juin 2004

S. Mahfouz (Ministère de l'économie et des finances) - Retour sur les prévisions de croissance de l'année 2003 – Analyses économiques, n°41, juin 2004

M. Camdessus – Le sursaut, vers une nouvelle croissance pour la France – Rapports officiels, La Documentation Française, 2004

E. Nauze-Fichet, F. Lerais, S. Lhermitte – Les projections de population active 2003 - 2050 – Insee Résultats - Société, n°13, août 2003

M. Demotes-Mainard, G. Laguerre – Un demi-siècle de croissance – Insee Première n°486, septembre 1996



**Agence
d'urbanisme**
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Pôle Grands Territoires

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

www.inter-scot.org

Comité technique inter-Scot

Les Scot Beaujolais, Nord-Isère, La Dombes,
Ouest Lyonnais, Rives du Rhône, Val de Saône-Dombes,
Haut-Rhône Dauphinois, Agglomération Lyonnaise,
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, Loire Sud

Direction prospective et stratégie du Grand Lyon
Association Région urbaine de Lyon
Direction régionale de l'Équipement
Epures

Document réalisé avec le concours de

Epures
Institut Fournier, Frédéric Château
Insee Rhône-Alpes

Réalisation du document

Rédaction : Emmanuel Cellier, Boris Chabanel
Traitement de données : Patrick Brun, Sophie-Anne Carrolaggi,
Emmanuel Cellier, Boris Chabanel, Biravong Tanovan,
Cartographie : Boris Chabanel, Robert Jessel
Maquette : Hervé Fayet
Photographie : François Guy

Pour toute information sur cette étude,
contacter Emmanuel Cellier 04 78 63 43 94 e.cellier@urbalyon.org

Pour toute information sur la démarche inter-Scot,
contacter Sébastien Chambe 04 78 63 43 90 s.chambe@urbalyon.org